



ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Régionale de Grenoble

LA LETTRE de la Régionale n°3

Mai 2016

Sommaire

	page
L'APHG nationale	
• Qui sommes-nous aux yeux du ministère de l'éducation nationale ? L'éditorial de Bruno Benoit dans Historiens & Géographes n° 433	2
• Amiens 2016 – Journées nationales de l'histoire et de la géographie	5
• Encart : votre adhésion, renouvellement	5
• Textes officiels : le point sur la réforme du collège Le Diplôme National du Brevet (DNB - session 2017)	8
Les « sujets zéro »	15
Les nouvelles modalités d'attribution de Brevet (2017)	16
• Communiqué sur la réforme du diplôme national du brevet	17
• La Conférence des associations de spécialistes demande le retrait du décret sur l'évaluation	19
• L'APHG association reconnue d'utilité publique	20
La vie de la Régionale	
• Hommage : Simone Lagrange	21
• Elections 2016-2017	23
• Rencontre avec les I.A.-I.P.R.	23
• Notre programme d'activités (Journées de juin)	24
• Infos diverses	25
Informations culturelles	
Musées, expositions	26

Formulaire d'inscription aux « Journées de juin » dans la Drôme (dernière page)
10-11 juin



L'éditorial de Bruno Benoit
dans *Historiens & Géographes* n° 433 (janvier-février 2016)

QUI SOMMES-NOUS AUX YEUX DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?

« C'est pas tout de commencer que d'arriver au bout ».

La plaisante sagesse lyonnaise : Catherine Bugnard (Justin GODART).

Chères et Chers Collègues,

Est-ce nécessaire de vous dire que l'APHG ne cesse d'agir pour vous et pour vos élèves ! Rien qu'au cours du mois de janvier 2016, nous avons été reçus à l'Elysée par le conseiller du Président HOLLANDE, Christophe PROCHASSON, puis, au Ministère de l'Éducation nationale par le cabinet de la Ministre et enfin par la DGESCO. Notre site, de plus en plus fréquenté, relate ces rencontres ¹.

Lors de ces rencontres, nous ne cessons d'y rapporter le malaise que ressentent les enseignants, de réclamer des allègements pour le programme dément en TS par rapport à l'horaire, de rappeler la très mauvaise réception de la réforme du collège compte tenu de son passage en force, d'affirmer notre attachement fondamental à la discipline et aux savoirs plutôt qu'aux valeurs et aux compétences, de douter de la solution miracle vantée par le Ministère que sont les EPI, enfin de parler de l'EMC pour les bacs pro et de savoir si pour la Présidence de la République et pour le Ministère, l'Histoire et la Géographie sont toujours des matières fondamentales à la construction du citoyen... **On nous écoute, mais nous entend-t-on ? J'ai des doutes. Il me semble que le dialogue est un dialogue de collègues sensés - l'APHG - avec des sourds, les institutions officielles !** La situation pour la rentrée 2016 est actée. Rien - pour le moment - ne fera changer les choses de la part du Ministère, d'autant plus que, comme nous l'a rapporté M. PROCHASSON, le président ne s'occupe pas des programmes !

Le titre et le contenu de mon éditorial sont bâtis à partir de la circulaire du Ministère de l'Éducation nationale, diffusée dans l'Académie de Créteil le 1er octobre 2015 avec le titre « Conduire la Réforme du collège ». Cette circulaire est divisée en cinq chapitres : **1** - le calendrier. **2** - l'analyse préalable. **3** - qu'est-ce qui motive les enseignants ? **4** - principes de conduite du changement **5** - les résistances au changement avec la question de savoir pourquoi résiste-t-on au changement ?

Le point 5 est le plus intéressant pour répondre à la question de savoir qui sommes-nous, nous les enseignants, en particulier d'Histoire et de Géographie, aux yeux du Ministère ?

¹ En accès adhérent(e) : <http://www.aphg.fr/-Ressources-APHG-> NDLR.

Le premier constat est de découvrir le classement des professeurs face à la réforme par le Ministère

- Les professeurs qui soutiennent la réforme sont devenus des agents. Le terme agent a remplacé celui de professeur. Le professeur est celui ou celle qui enseigne une science ou un art, alors que l'agent est celui ou celle qui fait les affaires de l'État. Il y a une différence fondamentale entre l'agent, celui qui applique les ordres, et le professeur qui maîtrise une science au gré d'une démarche personnelle. Devenir agent est donc privatif de liberté d'exécution, ce qui est tout le contraire de la conception même du métier de professeur.
- Il faut dire que le terme « agent » désigne les professeurs favorables à la réforme, voire, selon la formule de la circulaire un « pro-actif ». Les choses sont claires, l'enseignant favorable à la réforme l'applique donc sans discuter et est devenu un agent, un exécutant. Mesdames et Messieurs les collègues favorables à la réforme êtes-vous encore des professeurs ? Ouvrez les yeux.
- Il faut dire que tous les autres collègues : les opposants, les neutres et ceux et celles en position d'attente ne sont plus désignés par le terme d'agent, cela est évident puisque l'agent exécute les ordres, mais ne sont pas davantage désignés par le terme de professeurs. Ces collègues n'ont plus de nom, ils ne peuvent et ne veulent être des agents, mais le Ministère leur refuse le nom de professeurs !!!!! **J'appartiens personnellement à la catégorie des opposants, des professeurs opposants**, tout en rappelant que mon opposition est liée au passage en force de la réforme, au recul du disciplinaire et à la diminution des horaires en faveur des EPI dont personne ne sait ce qui sera mis dans ces enseignements.

Le second constat est de se pencher sur la grille de lecture du Ministère face à la résistance des professeurs au changement

- **La première affirmation du Ministère est : « Peur de perdre quelque chose de précieux ».** Réfléchissons un peu. Qu'avons-nous peur de perdre de précieux ? Evidemment notre métier, tel que nous l'avons appris de nos maîtres qui étaient des professeurs et non des agents, tel que nous l'avons enseigné au terme de concours, de stages et de formation continue, tel que nous l'avons partagé avec nos élèves, ce qui permet de dire, au passage, que nos matières font partie de celles que les élèves préfèrent. Le « quelque chose » du Ministère est un métier, un beau métier qui est en train de perdre beaucoup de son intérêt. La résistance dénoncée par le Ministère n'est pas une résistance d'arrière-garde, mais, bien au contraire, une résistance d'éclaireurs qui disent à tous ceux et celles qui veulent les entendre que cette réforme est en train de tuer le métier et que résister est un honneur. **Au royaume de Pédagogia, l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, devrait être médité².**
- **La deuxième affirmation du Ministère est : « Peur de l'inconnu ».** NON, bien au contraire, nous avons peur de ce qui nous attend, car ce n'est pas l'inconnu qui nous attend, mais le trop bien connu ! Il faudrait être aveugle pour ne pas avoir peur de la rentrée 2016. Quatre programmes à affronter au collège avec des manuels vite faits, des horaires qui fondent, des EPI qu'aucun professeur lucide n'est capable de décliner avec clarté et efficacité, un programme de TS qui est impossible à faire correctement, des enseignements en bac pro qui attendent toujours d'être précisés. **Au royaume de Pédagogia, on affirme des choses sans réfléchir.**

² **Art. 2.** Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. NDLR

• **La troisième affirmation du Ministère est : « Peur de perdre des points de repères ».** Une fois encore NON, car depuis la précédente présidence et le Ministère Chatel, nous avons perdu nos points de repère !!! Nous attendions d'un Président et d'un gouvernement qui mettaient en avant la jeunesse et l'enseignement que ces repères perdus nous soient rendus. NENNI. L'opacité grandit, l'horizon disparaît, règne la confusion. **Au royaume de Pédagogia, la chose la moins partagée est bien la clarté.**

• **La quatrième affirmation du Ministère est : « Doute sur l'intérêt du changement ».** EN EFFET, NOTRE DOUTE N'A CESSÉ DE GRANDIR. Nous l'avions confié au CSP, à la DGESCO, au Ministère, à l'Inspection générale. Ce doute nous a envahis quand, en haut lieu, nous avons entendu que la réforme et son application brutale à la rentrée 2016 relèvent d'un choix politique et non pédagogique. Tout dirigeant sensé sait que le devenir d'une nation se joue dans sa capacité à investir dans l'enseignement. Dans ces conditions, le pédagogique doit l'emporter sur le financier et, encore plus, sur le politique. **Au royaume de Pédagogia, il semble que les priorités ne sont pas les bonnes.**

• **La cinquième affirmation du Ministère est : un « Réflexe naturel de protection ».** NULLEMENT, car nous refusons tout corporatisme, nous sommes conscients que le monde évolue, que la société change, que le public élève mute, que la manière d'enseigner doit s'adapter à ces changements. Nous les enseignants d'Histoire et de Géographie, nous accompagnons ces changements et ce, au rythme de leur évolution. **Au royaume de Pédagogia, l'image des enseignants est une image déformée, peu flatteuse qui nous représente en hommes et en femmes ayant peur d'affronter la modernité et ses changements, ce qui est fondamentalement faux.**

• **La sixième affirmation du Ministère est : « Rupture d'un certain confort ».** VENEZ DANS NOS CLASSES, Mesdames et Messieurs du Ministère et de la DGESCO, nous vous accueillons à bras ouverts. Vous serez étonnés du confort ! En collège, classes surchargées et public très hétérogène ; en lycée, distorsions entre des programmes ambitieux et des publics à qui il faut tout apprendre ; en lycées professionnels, publics fatigués face à nos cours souvent en fin de journée. **Au royaume de Pédagogia, il semble que les responsables ignorent la réalité du terrain.**

• **La septième affirmation du Ministère est « Expérience de changements antérieurs mal vécus ».** AH, ÇA OUI ! Les enseignants savent que ce terme correspond parfaitement à la réalité régulièrement vécue des réformes sans que la précédente n'ait eu le temps d'être évaluée ! À ce propos, la réforme Chatel des lycées est actuellement en train d'être évaluée avec les fédérations de parents d'élèves, les syndicats d'enseignants et de lycéens, mais sans les associations de professeurs, en l'occurrence l'APHG ! Une réforme qui veut durer se doit d'être acceptée, donc testée, discutée, expliquée et surtout correspondre à la réalité du terrain, sans chercher à jouer contre ou pour l'élitisme, contre ou pour plus d'égalité. **Au royaume de Pédagogia, il semble que ceux et celles qui occupent les postes dirigeants n'ont pas de mémoire, que du passé ils ont fait, pour le plus grand malheur de nous les enseignants, table rase, pas pour le meilleur, mais pour le pire.**

Chers et chères collègues, ces sept affirmations doivent vous faire réagir et servir de base de discussions dans vos établissements. L'APHG, malgré un horizon actuellement bouché, reste ouverte à la discussion et est une source permanente de propositions.

© Bruno BENOIT
Président de l'APHG
Lyon, 6 février 2016.

Quelques remarques sur la vie de l'Association

- La revue et le site accueillent des tribunes libres de collègues membres de l'APHG. Ces tribunes sur des sujets d'actualité concernant l'enseignement, la laïcité, l'Histoire et la Géographie, voire d'autres thèmes qui peuvent intéresser nos adhérents, voire un public plus large, sont à envoyer au Secrétariat général qui en accord avec le Président les publiera. Actuellement, il y a celle de notre collègue Michel BARBE sur l'Etat d'urgence ³.
- Les inscriptions à l'AGORA d'Amiens sont lancées ⁴. Faites-la connaître et inscrivez-vous massivement afin de soutenir ces réunions triennales, mais aussi parce que le programme est de qualité. Je remercie toute la régionale de Picardie et son président Christian LAUDE.
- N'hésitez pas à répondre aux questionnaires qui vous sont envoyés par les responsables de Commissions, en particulier la Commission civisme sur l'EMC.
- Faites-nous parvenir toutes les informations qui intéressent nos matières et que vous avez recueillies dans vos académies.

Merci

Bruno BENOIT.

AMIENS 2016

JOURNÉES NATIONALES DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE - AMIENS 2016

APHG
Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

Guerres ■ Agricultures

CENTENAIRE 1918
Somme 2016

Du 19 au 22 octobre

Conférences ■ Salon du livre ■ Dédicaces
Expositions ■ Marché de producteurs ■ Animations

Inscription à renvoyer avant le 19 septembre 2016

Fiche d'inscription sur le site <http://www.aphgamiens2016.com/> rubrique « Pratique ».

³ <http://www.aphg.fr/l-association/aghora-et-tribunes/Tribune-libre-a-propos-de-l-etat-d-urgence>

⁴ <http://www.aphg.fr/>

Thématique :

"Nouvelles approches des guerres ; transformation des agricultures et des territoires ruraux"

En Histoire

Si la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale et de la bataille de la Somme sera abordée lors des Journées nationales, des thématiques plus larges et plus originales sur les guerres seront également traitées :

- Conflits antérieurs à 14-18 qui ont marqué la région.
- Conflits (à toutes les échelles) postérieurs à 14-18, y compris ceux du XX^e siècle.
- Nouvelles problématiques de la recherche sur 14-18 (délinquance, alimentation...).
- Entrées thématiques comme la bande dessinée, l'histoire des arts, les archives, le droit, la médecine...
- L'aspect Défense nationale...

En Géographie

Si l'agriculture est considérée comme un trait majeur de la Picardie, l'objectif des Journées est de mettre l'accent sur son caractère novateur dans le cadre des mutations des territoires ruraux.

Plusieurs entrées seront proposées :

- La ruralité aujourd'hui : l'identité et la multifonctionnalité des territoires ruraux.
- Les mutations récentes des agrosystèmes et des sylvosystèmes.
- Environnement et agriculture.

Programme :

Proposé à titre indicatif. Vacances scolaires du 19 oct. au 3 nov. 2016

Les lieux, dates et horaires des différentes interventions seront mentionnés/confirmés le 19 septembre 2016, date de clôture des inscriptions pour les congressistes.

• Mercredi 19 octobre 2016

15h30 : **accueil** des congressistes.

Programme du mercredi

18h30-19h30 : **Conférence** de Bernard Devauchelle



« Chirurgie et chirurgiens des gueules cassées : de la grande guerre à la greffe de visage ».

• Jeudi 20 octobre 2016

L'invité du jeudi : Éric Fottorino

Né en 1960, cofondateur du 1 Hebdo, directeur de la publication, écrivain, ancien PDG du groupe *Le Monde*, auteur notamment de *Caresse de rouge*, *Korsakov* et *L'homme qui m'aimait tout bas*.

Présence de stands toute la journée : MAIF, MGEN, La Documentation française, Librairie Martelle, Armand Colin/Dunod, Canopé et le 1 Hebdo.

Journée professionnelle sur inscription.

6 petites excursions dans Amiens.

Programme du jeudi

Grille du jeudi

Petites excursions

Fiche d'inscription

18h : visites guidées, intermède musical et buffet au Musée de Picardie (payant et sur inscription).

Soirée Musée de Picardie

• **Vendredi 21 octobre 2016**

Fiche d'inscription

8 grandes excursions sur inscription.

■ Excursion 1 : La côte picarde, la Baie de Somme et les Bas-champs : usages, préservation et stratégies d'accompagnement des dynamiques littorales.

TÉLÉCHARGER LE PDF

■ Excursion 2 : Péronne et la Première Guerre mondiale (Historial et circuit).

TÉLÉCHARGER LE PDF

■ Excursion 3 : Château-Thierry, une ville marquée par le Champagne et la Première Guerre mondiale.

TÉLÉCHARGER LE PDF

■ Excursion 4 : Familistère de Guise et Chemin des Dames : de l'utopie réalisée à l'enfer des tranchées.

TÉLÉCHARGER LE PDF

■ Excursion 5 : Chantilly, ville princière et capitale du cheval.

TÉLÉCHARGER LE PDF

■ Excursion 6 : Beauvais, entreprise AGCO, Institut La Salle et visite d'une exploitation agricole.

TÉLÉCHARGER LE PDF

■ Excursion 7 : Savoir-faire et patrimoines textiles picards, hier, aujourd'hui et demain.

TÉLÉCHARGER LE PDF

■ Excursion 8 : Cœur de Picardie : Saint-Louis Sucre à Roye, le Noyonnais dans la Grande Guerre. L'exemple des carrières de Machenont.

TÉLÉCHARGER LE PDF

Projections le vendredi soir : Cycle cinéma sur la seconde guerre mondiale.

19h : Conférence sur "**La Somme occupée**" par **Gerd Krumeich** et **Philippe Nivet**.

TÉLÉCHARGER LE PDF

19h : Documentaires "**Regards sur la baie de la Somme**" suivi d'un débat en présence de l'auteur.

• **Samedi 22 octobre 2016**

Salon national de l'Histoire et de la Géographie ouvert aux congressistes, aux étudiants et au grand public. Salon ouvert à tous. Certaines conférences ne seront accessibles qu'aux congressistes. Des conférences, des animations et des expositions, ...

Programme samedi matin

Prog. samedi après-midi

Grille du samedi

Un salon de l'Histoire et de la Géographie comprenant de nombreux stands : sociétés savantes, associations régionales et nationales, musées, librairies, éditeurs, dédicaces, ... Un marché de producteurs régionaux.

Pendant toute la durée des Journées Nationales :

Exposition sur les paysages comportant des œuvres d'Alfred Manessier au Musée de Picardie.

Programmation de films à la Maison de la culture du mercredi 19 octobre au mardi 25 octobre 2016.

Rappel : vous avez oublié de renouveler votre adhésion à l'APHG en 2015-2016 ?
Vous êtes nombreux dans ce cas.

Mais il n'est jamais trop tard
pour renforcer la représentativité de votre association
et en garantir la pérennité.
Parlez-en aussi à vos collègues.
L'APHG, c'est pour vous et par vous.

Cliquez ici : www.aphg.fr/Pourquoi-adherer-a-l-APHG

Le point sur

LA RÉFORME DU COLLÈGE

Les modalités d'attribution du diplôme national du brevet (DNB) sont publiées au B.O.E.N. n° 14 du 8 avril 2016 www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848

Nous en publions ici de larges extraits :

[...]

Annexe

Épreuves de l'examen

Les épreuves de l'examen sont une modalité complémentaire de l'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les sujets et les modalités de ces épreuves correspondent aux programmes du cycle 4 et, plus précisément, ceux de la classe de troisième lorsque le programme disciplinaire du cycle 4 le précise.

[...] l'examen se compose de trois épreuves : deux épreuves écrites (portant sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie, d'une part ; de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique, d'autre part) communes à l'ensemble des candidats, une épreuve orale passée en établissement. Ces épreuves sont définies ci-après.

Selon les dispositions de l'arrêté précité, les candidats relevant de l'article 4, dits candidats « individuels », présentent les deux épreuves écrites communes à tous les candidats et deux autres épreuves, une écrite, une orale, qui leur sont spécifiques et qui sont définies ci-après.

En application des dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-31 du code de l'éducation, les épreuves du DNB peuvent faire l'objet d'aménagements pour les candidats en situation de handicap.

[...]

I - Épreuves écrites communes à l'ensemble des candidats

Un candidat qui ne se présente pas à une ou plusieurs épreuve(s) écrite(s) n'obtient aucun point à cette (ou ces) épreuve(s), sauf si [...] il est autorisé à se présenter à la session de remplacement. Il doit alors repasser toutes les épreuves écrites.

1 - Première épreuve écrite : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie

1.1 - Durée de l'épreuve : 3 heures

1.2 - Nature de l'épreuve : écrite

1.3 - Objectifs de l'épreuve

Pour tous les candidats, l'épreuve évalue principalement les compétences attendues en fin de cycle 4 pour le domaine 1 « Les langages pour penser et communiquer », notamment pour sa composante « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques », et pour le domaine 4 « Les systèmes naturels et les systèmes techniques » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les acquis à évaluer se réfèrent au niveau de compétence attendu en fin de cycle 4, soit au moins le niveau 3 de l'échelle de référence prévue à l'article D. 122-3 du code de l'éducation.

Pour les candidats de la série professionnelle, des sujets distincts sont élaborés en adéquation avec les spécificités des classes de troisième préparatoires à l'enseignement professionnel, des classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté et des classes de troisième de l'enseignement agricole.

[...]

1.4 - Structure de l'épreuve

L'épreuve se compose de deux parties, séparées par une pause de quinze minutes :

- une première partie, d'une durée de deux heures, porte sur le programme de mathématiques. Elle permet l'évaluation de la maîtrise des compétences « chercher », « modéliser », « représenter », « raisonner », « calculer » et « communiquer », telles que définies dans le programme de mathématiques du cycle 4 ;
- une seconde partie, d'une durée d'une heure, porte sur les programmes de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Pour chaque session de l'examen, le choix des deux disciplines concernées est opéré par la commission nationale d'élaboration des sujets. Pour les candidats de série professionnelle, ce choix tient compte des spécificités des classes de troisième préparatoires à l'enseignement professionnel, des classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté et des classes de troisième de l'enseignement agricole.

Pour la deuxième partie de l'épreuve, le sujet se compose, pour chaque discipline, d'un ou plusieurs exercices d'une durée de trente minutes répartis en deux sous-parties. L'identité disciplinaire des exercices de chaque sous-partie est précisée afin de permettre une correction distincte.

[...]

1.6 - Évaluation de l'épreuve

L'ensemble de l'épreuve est noté sur 100 points ainsi répartis :

- première partie d'épreuve (mathématiques) : 45 points distribués entre les différents exercices, auxquels s'ajoutent 5 points réservés à la présentation de la copie et à l'utilisation de la langue française (précision et richesse du vocabulaire, correction de la syntaxe) pour rendre compte des hypothèses et conclusions ;
- seconde partie d'épreuve (sciences et technologie) : 45 points distribués entre les exercices des différentes disciplines, auxquels s'ajoutent 5 points réservés à la présentation de la copie et à l'utilisation de la langue française (précision et richesse du vocabulaire, correction de la syntaxe) pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses, conclusions.

Les points attribués à chaque exercice sont indiqués dans le sujet.

2 - Seconde épreuve écrite : français, histoire et géographie, enseignement moral et civique

2.1 - Durée de l'épreuve : 5 heures

2.2 - Nature de l'épreuve : écrite

2.3 - Objectifs de l'épreuve

L'épreuve de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique a pour but d'évaluer, en fin de scolarité au collège, les connaissances et compétences attendues en fin de cycle 4, qui croisent les domaines 1 « Les langages pour penser et communiquer », 2 « Les méthodes et outils pour apprendre », 3 « La formation de la personne et du citoyen » et 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les acquis à évaluer se réfèrent au niveau de compétences attendu en fin de cycle 4, soit au moins le niveau 3 de l'échelle de référence, conformément aux dispositions de l'article D. 122-3 du code de l'éducation.

Pour les candidats de la série professionnelle, des sujets distincts sont élaborés en adéquation avec les spécificités des classes de troisième préparatoires à l'enseignement professionnel, des classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté et des classes de troisième de l'enseignement agricole. [...]

2.4 - Structure de l'épreuve

L'épreuve se compose de deux parties :

- une première partie, d'une durée de trois heures, évalue principalement la capacité des candidats à comprendre, analyser et interpréter des documents et des œuvres, qu'ils soient littéraires, historiques, géographiques, artistiques ou qu'ils relèvent du champ de l'enseignement moral et civique ; cette première partie se divise en deux périodes, séparées par une pause de quinze minutes ;

- une deuxième partie, d'une durée de deux heures, évalue principalement la capacité des candidats à rédiger un texte long.

La maîtrise de la langue française à l'écrit est évaluée par des exercices différents dans chacune des deux parties, mais principalement dans la deuxième consacrée à l'écrit sous différentes formes.

2.5 - Modalités de l'épreuve

L'épreuve s'appuie sur un double corpus de documents, remis au candidat avec le sujet, les uns et les autres relevant d'une part du programme de français, d'autre part des programmes d'histoire et géographie ainsi que d'enseignement moral et civique, auxquels peuvent être joints des documents artistiques permettant une approche littéraire. Tout ou partie des questionnements portent sur une thématique commune : ils invitent à des regards croisés et à des approches variées associant les connaissances et compétences acquises grâce aux enseignements précités.

Les candidats rédigent chacune des composantes de l'épreuve sur une copie distincte ; chaque copie est relevée à la fin du temps imparti à chaque composante de l'épreuve.

2.5.1 Première partie : analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages (3 heures)

Cette première partie d'épreuve s'appuie sur un double corpus constitué de documents spécifiques aux disciplines français, histoire, géographie et enseignement moral et civique.

Ce double corpus comprend :

- au moins un document relevant de l'histoire, de la géographie ou de l'enseignement moral et civique ;
- au moins un texte littéraire d'une longueur maximale d'une trentaine de lignes ;
- au moins un document iconographique ou audiovisuel (rendu accessible par un sous-titrage adapté), d'une durée inférieure ou égale à cinq minutes.

Un document (notamment iconographique ou audiovisuel) peut, le cas échéant, être commun au français d'une part et à l'histoire, à la géographie ou à l'enseignement moral et civique d'autre part. Il donne alors lieu à des questionnements séparés.

La compréhension des documents du double corpus est évaluée par des questions ou consignes qui prennent appui sur chacun des documents distribués. Elles engagent le candidat à répondre à partir de son observation, de son analyse des documents fournis et de ses connaissances. Elles l'invitent également à réagir à la lecture du corpus et à justifier son point de vue. Elles favorisent une appropriation des documents qui servira au candidat dans la seconde partie de l'épreuve. Une des questions peut éventuellement amener à confronter certains documents.

La maîtrise des différents langages est évaluée par des exercices engageant le candidat à comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française, les langages scientifiques ou les langages des arts, selon la nature des documents composant le corpus.

2.5.1.1 Première partie, première période : histoire et géographie, enseignement moral et civique (2 heures)

En relation avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique, l'épreuve est construite afin d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à maîtriser des connaissances fondamentales, prévues par les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique et à mobiliser des repères spatiaux ou temporels ;
- à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes en usage pour ces disciplines ;
- à pratiquer différents langages (textuel, iconographique, cartographique, graphique) pour raisonner, argumenter et communiquer ;
- à répondre aux questions posées ou aux consignes ;
- à rédiger un développement construit en réponse à une des questions d'histoire ou de géographie. Ce développement prendra la forme d'un texte structuré, d'une longueur adaptée au traitement de la question ;

- à mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique pour exercer son jugement à partir d'une question.

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents (20 points)

- L'exercice porte sur un corpus d'un à deux documents ayant trait aux programmes d'histoire ou de géographie et, pour certains d'entre eux, aux programmes de français, d'histoire ou de géographie. L'exercice vise à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire ou de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales prévues par le programme d'histoire et géographie.
- Les questions, consignes et exercices proposés ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques (20 points)

- Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée, répond à une question d'histoire ou de géographie.
- Éventuellement, un exercice met en jeu un autre langage (croquis, schéma, frise chronologique).

Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

- Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique. Le candidat répond à une ou plusieurs questions qui, éventuellement, s'appuient sur un ou deux documents.

[...]

2.5.1.2 Première partie, deuxième période : français (1 heure)

Comprendre, analyser et interpréter (20 points) : l'épreuve prend appui sur un corpus de français, composé d'un texte littéraire et, éventuellement, d'une image ou d'un document artistique.

La compréhension de documents littéraires et artistiques est évaluée par une série de questions qui prennent appui sur le texte et le document artistique qui peut y être adjoint.

Pour le texte littéraire, certaines de ces questions sont d'ordre lexical et/ou grammatical. Toutes les questions engagent le candidat à réagir à la lecture et à justifier son point de vue. Elles respectent un équilibre entre au moins une question où le candidat développe sa réaction personnelle et des questions plus précises appelant des réponses plus courtes. Certaines questions peuvent prendre la forme de questionnaires à choix multiples. Le questionnaire, qui vise à évaluer l'autonomie du candidat, ne comporte pas d'axes de lecture.

2.5.2 Deuxième partie : français - rédaction et maîtrise de la langue (2 heures)

2.5.2.1 Dictée et réécriture (30 minutes)

- La dictée (**5 points**) porte sur un texte de 600 signes environ, dont le thème est en lien avec le corpus de français et la difficulté référencée aux attentes orthographiques des programmes. Elle est effectuée durant les vingt premières minutes de cette deuxième partie.
- La réécriture (**5 points**) propose aux élèves un court fragment de texte dont il s'agit de transformer les temps et/ou l'énonciation et/ou les personnes et/ou les genres, etc. de manière à obtenir cinq ou dix formes modifiées dans la copie de l'élève. Les erreurs de pure copie ne portant pas sur les formes à modifier sont prises en compte dans l'évaluation selon un barème spécifique (0,25 contre 0,5 ou 1 point par forme à modifier selon les cas).

La copie est relevée dès la fin des exercices, puisque les candidats peuvent être autorisés à utiliser un dictionnaire pour le travail d'écriture prévu ci-dessous.

2.5.2.2 Travail d'écriture (1 h 30)

Deux sujets portant sur la thématique du corpus de français sont proposés au candidat, qui traite, au choix, l'un des deux (**20 points**) : le premier est un sujet de réflexion, le second un sujet d'invention. Qu'il choisisse de répondre à l'un ou l'autre sujet, le candidat prend appui sur des éléments dégagés de l'ensemble du corpus de français ou, éventuellement, des deux corpus disciplinaires, pour enrichir sa réflexion. Les candidats respectent les contraintes génériques et discursives que suppose le sujet choisi. Ils mobilisent pour ce travail de rédaction les compétences

et les connaissances acquises durant leur scolarité, concernant notamment la maîtrise de la langue (Domaine 1 « Les langages pour penser et communiquer ») et la culture portée par le domaine 5 (« Les représentations du monde et l'activité humaine ») du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les candidats doivent produire un texte d'une longueur de deux pages au moins (environ trois cents mots) en s'assurant de sa cohérence. Ce texte doit être construit et doit respecter les principales normes de la langue écrite. Il en est tenu compte dans l'évaluation de ce travail.

II - Épreuve orale : soutenance d'un projet

1. Pour les candidats scolaires (mentionnés à l'article 3 de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet)

1.1 - Durée de l'épreuve : 15 minutes

1.2 - Nature de l'épreuve : orale

1.3 - Objectifs de l'épreuve

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe, sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats. Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles.

1.4 - Structure de l'épreuve

L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Dans le cas d'une épreuve individuelle, l'oral prend la forme d'un exposé par le candidat d'environ cinq minutes suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury. Le cas échéant, le candidat peut être guidé par le jury pour mener à bien son exposé personnel. La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser quinze minutes.

Si l'épreuve est collective, dix minutes d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, précèdent quinze minutes de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet.

1.5 - Modalités de l'épreuve

1.5.1 - Contenus de l'épreuve

L'évaluation de cette épreuve orale prend appui sur un travail engagé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire défini et organisé par l'équipe enseignante ou de tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève.

L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression. Il est à noter que l'évaluation de la maîtrise de l'oral est un objectif transversal et partagé qui peut être évalué par tout enseignant de toute discipline.

Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse. Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer.

Cette épreuve orale ayant également pour objectif d'illustrer l'interdisciplinarité ainsi que la transversalité des connaissances et des compétences des différents domaines du socle commun, les examinateurs veillent à ce que leur questionnement relie constamment les acquis disciplinaires et culturels à la vision globale, interdisciplinaire, du projet.

Si le candidat présente un projet portant sur la thématique « Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales », il peut effectuer une partie de sa présentation en langue vivante, étrangère ou régionale, dans la mesure où cette langue est enseignée dans l'établissement.

Si le candidat a connu une expérience de mobilité internationale, il est recommandé qu'il puisse la valoriser dans son exposé.

1.5.2 - Localisation de l'épreuve, période de passation et convocation des candidats

Après avis du conseil pédagogique, le chef d'établissement fixe les modalités de passation de l'épreuve et, le cas échéant, tient compte des directives données par le recteur d'académie concernant les contraintes liées à la convocation d'éventuels candidats individuels. Ces modalités précisent notamment les dates auxquelles aura lieu l'épreuve orale, pour les candidats scolaires d'une part, et pour les éventuels candidats individuels d'autre part. Le chef d'établissement informe le conseil d'administration de ces modalités.

L'épreuve orale a lieu dans l'établissement où l'élève a accompli sa scolarité ou, pour les candidats du CNED ou les candidats individuels, dans l'établissement où ils sont convoqués pour les épreuves écrites. L'épreuve est située durant une période comprise entre le 15 avril et le dernier jour des épreuves écrites terminales de l'examen, dont les dates sont fixées par le ministre chargé de l'éducation nationale. Le chef d'établissement établit pour chaque candidat une convocation individuelle à l'épreuve.

1.5.3 - Choix du projet présenté

Le choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève, selon les modalités fixées par le conseil d'administration. Ce choix précise l'intitulé et le contenu du projet réalisé ainsi que l'enseignement pratique interdisciplinaire et la thématique interdisciplinaire concernés ou, le cas échéant, le parcours éducatif retenu. Il mentionne aussi les disciplines d'enseignement impliquées. Le candidat fait également savoir s'il souhaite présenter son exposé en équipe (auquel cas les noms des coéquipiers sont mentionnés) ou s'il souhaite effectuer une partie de sa présentation dans une langue vivante étrangère ou régionale qui est alors précisée.

1.5.4 - Le jury de l'épreuve orale

Le chef d'établissement établit la composition des jurys. Il tient compte, pour ce faire, des dominantes des projets présentés. L'établissement suscite autant que possible la représentation de toutes les disciplines dans ses jurys. Chaque jury est constitué d'au moins deux professeurs. Pour les candidats présentant un projet mené dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire « Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales » et qui souhaitent effectuer une partie de leur prestation dans une langue vivante étrangère ou régionale, le chef d'établissement s'assure de la participation au jury d'un enseignant de la langue concernée.

Le chef d'établissement transmet aux membres du jury, au moins dix jours ouvrés avant l'épreuve orale, une liste des candidats avec la date et l'horaire de leur épreuve. Cette liste précise aussi, pour chaque candidat évalué, l'intitulé et le contenu du projet réalisé ainsi que l'enseignement pratique interdisciplinaire et la thématique interdisciplinaire concernés ou, le cas échéant, le parcours éducatif retenu. Elle mentionne aussi les disciplines d'enseignement impliquées. La liste précise aussi, lorsque tel est le cas, le nom de tous les candidats qui se présentent conjointement ainsi que la langue retenue dans le cas d'un exposé intégrant l'usage d'une langue vivante étrangère ou régionale.

Afin de valoriser l'investissement de l'élève dans le travail fourni dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, les examinateurs peuvent élargir leur interrogation à d'autres projets ayant été réalisés au cours du cycle par le candidat.

Dans le cas d'une prestation en langue étrangère ou régionale, qu'elle soit faite pendant l'exposé ou pendant l'entretien, celle-ci ne doit pas excéder cinq minutes au total. Dans son évaluation, le jury valorise cette prestation, dès lors qu'un niveau satisfaisant de maîtrise de la langue concernée est atteint par le candidat.

Si le candidat a connu une expérience de mobilité internationale, le jury veille à interroger le candidat sur cette expérience pour en souligner les acquis.

Les examinateurs s'assurent que leurs questions restent dans les limites de ce qui est exigible d'un élève de classe de troisième.

1.6 - Cas particuliers

Dans le cas d'élèves en situation de handicap, on veillera à adapter le choix du projet présenté en fonction de leur situation. Un aménagement d'épreuve peut aussi être envisagé si nécessaire.

Si un candidat ne se présente pas, pour un motif dûment justifié, à l'épreuve orale à la date de sa convocation, le chef d'établissement lui adresse une nouvelle convocation, à une date qui doit être, en tout état de cause, fixée au plus tard le dernier jour des épreuves écrites de la session de juin. Si cette nouvelle convocation n'est pas honorée, le candidat n'obtient aucun point à l'épreuve orale, sauf s'il est autorisé à se présenter à la session de remplacement, du fait d'une absence pour un motif dûment justifié.

Un candidat qui s'est présenté à l'épreuve orale, mais qui, pour un motif dûment justifié, est absent aux épreuves écrites de la session ordinaire, garde le bénéfice de la note d'épreuve orale qu'il a obtenue et passe les épreuves écrites de la session de remplacement.

Les candidats du Centre national d'enseignement à distance (CNED) présentent l'épreuve orale conformément aux dispositions communes. Cependant, dans certains cas de force majeure, dûment constatée par le recteur de l'académie dans laquelle le candidat est inscrit, cette épreuve peut prendre la forme d'un dossier évalué par leurs enseignants dans le cadre du suivi de leurs acquis scolaires. Les mêmes dispositions sont accordées aux candidats bénéficiant d'une expérience de mobilité qui les empêche de se présenter dans leur établissement d'origine.

1.7 - Évaluation de l'épreuve

1.7.1 - L'épreuve est notée sur 100 points :

- Maîtrise de l'expression orale : 50 points ;
- Maîtrise du sujet présenté : 50 points.

1.7.2 - Grille indicative de critères d'évaluation de l'épreuve orale de soutenance :

Tout ou partie des critères présentés ici peuvent servir aux établissements pour définir leur propre grille d'évaluation de l'épreuve orale.

a. Maîtrise de l'expression orale

- s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire ;
- exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue ;
- employer un vocabulaire précis et étendu ;
- participer de façon constructive à des échanges oraux ;
- participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur ;
- percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole ;
- s'approprier et utiliser un lexique spécifique au contexte, à savoir, le cas échéant :
 - utiliser la langue française avec précision du vocabulaire et correction de la syntaxe pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions ;
 - passer d'un langage scientifique à un autre ;
 - décrire, en utilisant les outils et langages adaptés, la structure et le comportement des objets ;
 - expliquer à l'oral (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange ;
 - verbaliser les émotions et sensations ressenties ;
 - utiliser un vocabulaire adapté pour décrire sa motricité et celle d'autrui ;
 - décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple et adapté ;
 - mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales pour produire un texte oral sur des sujets variés en langue étrangère ou régionale ;
 - développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d'une prise de parole, autocorriger et reformuler pour se faire comprendre.

b. Maîtrise du sujet présenté

- concevoir, créer, réaliser ;
- mettre en œuvre un projet ;
- analyser sa pratique, celle de ses pairs ;
- porter un regard critique sur sa production individuelle ;
- argumenter une critique adossée à une analyse objective ;

- construire un exposé de quelques minutes ;
- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ;
- mobiliser des outils numériques.

2. L'épreuve orale pour les candidats individuels (mentionnés à l'article 4 de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet).

Les candidats individuels présentent, au même titre que les candidats scolaires, une épreuve orale.

Les modalités en sont identiques à celles définies supra, à l'exception des particularités suivantes :

- l'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours de sa formation ou de son activité citoyenne ou professionnelle. Ce projet doit s'inscrire dans le cadre du parcours Avenir, du parcours citoyen ou du parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- chaque candidat individuel doit faire connaître, au moment de son inscription, l'intitulé et le contenu du projet réalisé ainsi que le parcours éducatif dans lequel il s'inscrit.

III - Épreuve de langue vivante étrangère des candidats individuels

L'épreuve de langue vivante étrangère ne concerne que les candidats dits « individuels », c'est-à-dire ceux mentionnés à l'article 4 de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet. Le choix de la langue vivante est effectué par le candidat au moment de son inscription, au sein de la liste établie par le ministre chargé de l'éducation nationale, dans la mesure où cette langue fait partie de celles pour lesquelles le recteur de l'académie où s'inscrit le candidat a ouvert cette possibilité.

1. - Durée : 1 h 30

2. - Nature de l'épreuve : écrite

Des sujets zéro (à compter de la session de juin 2017) sont en ligne sur le site Éduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid98239/dnb-2017.html#lien3>

DNB : les nouvelles modalités d'attribution à compter de la session 2017

<http://eduscol.education.fr/cid98239/dnb-2017.html#lien3>

Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen terminal.

➤ **La maîtrise du socle commun**

La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'appuie sur l'appréciation du niveau atteint dans chacune des quatre composantes du premier domaine :

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;

et dans chacun des quatre autres domaines :

- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

Ces différents éléments sont évalués selon une échelle à quatre niveaux : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise. Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des évaluations menées au long du cycle 4 par les enseignants.

➤ **Les épreuves de l'examen terminal**

Pour les candidats scolaires, l'examen comporte trois épreuves obligatoires :

1. une **épreuve orale** qui porte sur un des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des E.P.I. (enseignements pratiques interdisciplinaires), ou sur un des parcours éducatifs ;
2. une **épreuve écrite** qui porte sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (ou leurs équivalents pour la série professionnelle) ;
3. une **épreuve écrite** qui porte sur les programmes de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique.

L'attribution du diplôme

Le décompte des points prend en compte deux éléments pour un total de 700 points.

➤ **Premier élément : le niveau de maîtrise des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (= 400 points)**

Pour chacun des huit éléments du socle commun pris en compte, le candidat obtient :

- 10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante »,
- 25 points pour le niveau « maîtrise fragile »,
- 40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante »,
- 50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ».

➤ **Deuxième élément : les résultats obtenus aux épreuves de l'examen (= 300 points)**

Chacune des trois épreuves de l'examen est évaluée sur 100 points.

Les élèves ayant suivi un **enseignement de complément** bénéficient en outre de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ;
- 20 points si ces objectifs sont dépassés.

Le diplôme national du brevet est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 350 / 700.

Des mentions sont octroyées :

- « assez bien » si le total des points est au moins égal à 420 ;
- « bien » si ce total est au moins égal à 490 ;
- « très bien » si ce total est au moins égal à 560.

COMMUNIQUÉ SUR LA RÉFORME DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET

Texte commun de la conférence des associations des professeurs

Lundi 28 mars 2016

La Conférence des associations de professeurs spécialistes, dont l'APHG est membre, a pris connaissance de la nouvelle version des épreuves du Diplôme National du Brevet publiée sur le site du ministère le 12 février dernier. ⁵

Cette nouvelle version, qui entre en vigueur en 2016, accorde une part plus importante au contrôle continu qui comptera désormais pour 400 points (contre 200). Il s'agira d'évaluer, lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e, chacun des huit champs d'apprentissage du socle commun selon une échelle allant de « *maîtrise insuffisante* » à « *très bonne maîtrise* ». Cette évaluation se fera dans le cadre du « *livret scolaire de scolarité obligatoire* » (sic) qui remplace le « *livret de compétences* ».

Le contrôle final représentera 300 points. Il comprendra deux jours d'épreuves écrites et une épreuve orale. Les élèves passeront, le premier jour, une épreuve de français (3 heures) et une épreuve d'histoire-géographie-enseignement civique (2 heures). Ils passeront, le deuxième jour, une nouvelle épreuve portant sur les programmes de mathématiques (2 heures) puis sur les programmes de sciences expérimentales (sciences de la vie et de la terre et sciences physiques) et de technologie (1 heure). Le troisième jour sera consacré à une nouvelle épreuve orale de 15 minutes évaluant « *la qualité de l'expression orale* », l'implication de l'élève dans « *un projet interdisciplinaire (...) conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, avenir et citoyen* », sa capacité à travailler en équipe et son « *autonomie* ». L'élève sera reçu à condition de cumuler 350 points sur 700. La remise des brevets sera l'occasion d'une « *cérémonie républicaine* », « *moment symbolique* » supposé marquer « *l'entrée dans une autre scolarité* ».

La Conférence considère que la part accrue accordée au contrôle continu met en cause le principe d'égalité. Le contrôle continu, en effet, ne peut avoir sa place dans un diplôme national, dont l'obtention doit être validée par des épreuves identiques pour tous les candidats, évaluées nationalement et non pas localement.

La Conférence déplore que les disciplines ne soient plus évaluées pour elles-mêmes mais qu'elles soient désormais dissoutes dans des « *champs d'apprentissage* » aux contours extrêmement flous. Les programmes correspondants étant désormais déterminés par cycles, il n'y aura plus de continuité dans l'évaluation. Un élève changeant d'établissement en cours de cycle risque donc de se retrouver pénalisé. La volonté de faire voler en éclats le cadre disciplinaire est également perceptible dans la refonte des épreuves écrites, qui « *fusionnent* » les disciplines et imposent artificiellement un « *thème en fil rouge* ». **Ces nouvelles épreuves, au lieu d'aider les candidats, les pénalisent, en particulier ceux qui éprouvent des difficultés dans telle ou telle matière :** en leur demandant d'avoir une approche interdisciplinaire des matières qui leur sont enseignées quand ils ont du mal à maîtriser des savoirs disciplinaires, on ajoute de la difficulté à la difficulté.

La Conférence juge qu'il est illégitime d'évaluer dans le cadre d'un diplôme national ce qui relève du comportement, comme « *l'implication* » de l'élève dans un projet ou encore

⁵ Sur le site du Ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid261...>, Bulletin officiel n°3 du 21 janvier 2016 <http://www.education.gouv.fr/pid285...> et Bulletin officiel n°11 du 17 mars 2016 sur les modifications des modalités d'attribution <http://www.education.gouv.fr/pid285...>

son « *autonomie* ». De plus, l'expérience des Travaux Personnels Encadrés prouve les limites de ces projets, qui incitent les élèves à faire du « *copier-coller* » à partir d'internet, mais aussi du « *travail en équipe* », qui ne permet pas de départager les élèves sérieux des élèves peu impliqués dans un projet commun.

La Conférence, enfin, dénonce la double hypocrisie consistant, d'une part, à introduire une notation chiffrée extrêmement tatillonne dans l'obtention du DNB après avoir critiqué la « *notation-sanction* », et, d'autre part, à orchestrer une grande cérémonie républicaine de remise du DNB après l'avoir vidé de sa substance.

Associations signataires :

- **AFPE** (Association Française des Professeurs d'Espagnol)
- **ANPSE** (Association Nationale de Professeurs de Biotechnologies Santé et Environnement)
- **APFLA-CPL** (Association des Professeurs de Français et de Langues Anciennes en Classes Préparatoires Littéraires)
- **APHG** (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie)
- **APLettres** (Association des Professeurs de Lettres)
- **APPEP** (Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public)
- **APSMS** (Association des Professeurs de Sciences médico-sociales)
- **CNARELA** (Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes)
- **SNLN** (Société des langues néo-latines)

Conférence des associations de spécialistes ⁶

⁶ La Conférence des associations de professeurs spécialistes, ou conférence des présidents, est le regroupement volontaire de la plupart des associations de professeurs en une structure souple de discussion et d'action. La participation des associations est entièrement libre : la plupart des associations en font partie, très rares sont celles qui refusent d'y participer. Il n'y a pas de critère particulier (par exemple numérique) pour en faire partie, et l'égalité des membres va de soi.

C'est donc une instance unique en son genre, qui représente la très large majorité des disciplines, et un lieu rare où dialoguent aussi bien les disciplines techniques et professionnelles que les disciplines dites d'enseignement général, les disciplines littéraires que les disciplines scientifiques, les disciplines enseignées en classes préparatoires que les disciplines enseignées dans le premier et le second degré.

Relativement informelle, ses réunions n'ont pas de périodicité propre : la Conférence se réunit en fonction des besoins de l'actualité et de l'urgence, mais aussi pour traiter des questions de fond, comme la formation continuée.

Elle est un lieu de dialogue, au sein duquel les différentes disciplines peuvent faire entendre leurs voix et parvenir à un accord elle permet aux différentes associations de mieux se comprendre, par exemple en termes de vocabulaire et de notions (ainsi de compétence) qui varient parfois selon les différentes disciplines, et d'aboutir à des constats et des analyses partagées par tous.

Elle est aussi un lieu d'action. Ces discussions débouchent sur des perspectives concrètes, et donnent lieu à des actions concertées ou communes comme le communiqué ci-dessus.

L'APHG est membre de la Conférence. Elle y est représentée par Hubert Tison et Nicolas Lemas.

COMMUNIQUÉ DE LA CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DE PROFESSEURS SPÉCIALISTES

La Conférence demande le retrait du décret sur l'évaluation

mardi 29 mars 2016

La Conférence des associations de professeurs spécialistes a pris connaissance du décret n°2015-1929 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves, publié le 3 janvier dernier au Journal Officiel. Ce décret concerne les élèves de l'école primaire et du collège. Il entrera en vigueur à la rentrée 2016.

L'objectif affiché est de « faire évoluer » et de « diversifier les modalités de notation et d'évaluation des élèves (...) pour éviter une « notation-sanction ». Le décret prévoit une évaluation, à la fin de chaque cycle, des cinq domaines définis par le socle commun selon quatre échelons : « maîtrise insuffisante », « maîtrise fragile », « maîtrise satisfaisante », « très bonne maîtrise ». Si les professeurs définissent encore les « modalités d'évaluation des apprentissages », ils sont incités à le faire collectivement, dans le cadre de « l'équipe pédagogique du cycle ».

Ce décret se situe dans un ensemble comprenant, en amont, le « Socle commun de connaissances, de compétences et de culture » et, en aval, les nouveaux programmes du collège. La « philosophie » qui l'inspire repose sur deux principes : 1. La baisse des horaires consacrés eux enseignements disciplinaires obligatoires au profit d'un enseignement « interdisciplinaire » qui, sous couvert de « décloisonner les apprentissages » dissout les savoirs dans des domaines extrêmement vastes, aux contours indéterminés. 2. La mise en cause du caractère national des programmes et des examens par l'accroissement de la part de décision laissée aux arbitrages locaux dans la détermination des enseignements et celle du contrôle continu dans les examens.

La Conférence considère que ce nouveau décret relatif à l'évaluation s'inscrit dans la droite ligne de cet ensemble de réformes, qui, au nom de la « refondation de l'école républicaine », en sape systématiquement les principes. Les bonnes intentions affichées par le ministère ne sont en effet qu'un prétexte : le véritable objectif de ce décret est d'imposer une évaluation non chiffrée par compétences au détriment d'une notation chiffrée par disciplines.

Mais le ministère trompe les élèves et leurs parents. Il les trompe en leur faisant croire que la notation chiffrée se réduit à une note sèche qui sanctionne l'élève. Or, au contraire, celle-ci est toujours accompagnée d'un commentaire et d'annotations qui l'explicitent, attirent l'attention de l'élève sur les points précis de son travail réussis ou à améliorer et sont l'occasion d'un échange avec le professeur, permettant ainsi de faire progresser l'élève.

Mais il les trompe aussi lorsqu'il affirme que le nouveau mode d'évaluation sera moins anxiogène pour les élèves. En effet :

- Alors que la notation chiffrée par disciplines est ponctuelle, l'évaluation par compétences soumet l'élève à un contrôle permanent et d'autant plus anxiogène pour l'élève qu'il porte autant sur sa « maîtrise des champs d'apprentissage » que sur ses comportements. Il s'agit moins d'évaluer les travaux de l'élève que l'élève lui-même, déplacement préjudiciable à sa liberté. Il faut ajouter à cela le fait que, paradoxalement, l'évaluation par compétences, en raison de sa lourdeur, ne permet pas de vérifier de manière régulière les progrès des élèves.

- La notation disciplinaire porte sur des objets déterminés, inscrits dans un domaine du savoir qui a sa cohérence propre et qui est clairement identifiable. Le nouveau mode d'évaluation ne portera pas sur des connaissances consistantes et organisées, mais sur des domaines très imprécis. Par exemple, comment évaluer si « l'élève identifie (...) les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain », s ' « il est capable d'appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat » (Domaine 5 du socle : « les représentations du monde et l'activité humaine ») ? Une évaluation portant sur des compétences aussi vagues et aussi ambitieuses est bien moins rassurante pour l'élève qu'une évaluation portant sur des savoirs précis.

- L'enseignement par compétences dissout les connaissances disciplinaires au lieu de les présenter sous une forme articulée et progressive. Or, la progressivité des connaissances est la condition du

progrès des élèves dans l'acquisition des connaissances. En évaluant les élèves à partir de programmes qui juxtaposent et accumulent des compétences, on ne leur donne pas les moyens de comprendre ce qu'on attend précisément d'eux et encore moins de progresser. Le ministère souhaite « privilégier une notation positive, simple et lisible, valorisant les progrès (...) et compréhensible par les familles ». Mais le mode d'évaluation que le décret impose produira les effets exactement inverses.

- La notation disciplinaire engage la responsabilité individuelle du professeur qui exerce son jugement à partir de critères précis qu'il peut expliquer et justifier. Elle protège les élèves de l'arbitraire. Tel n'est pas le cas d'une évaluation qui porte sur des compétences indéterminées et qui se fait dans le cadre de « l'équipe pédagogique ».

En substituant à une notation chiffrée par discipline une évaluation non chiffrée par compétences, le ministère masque les problèmes au lieu de se donner les moyens de les résoudre. Pour que les élèves puissent progresser, il faut que l'évaluation porte sur des attendus précis et des connaissances déterminées, qu'elle permette aux élèves d'identifier leurs difficultés, et qu'elle soit l'occasion pour eux de rectifier ce qu'ils n'ont pas compris ou ce qu'ils ont mal fait. En conséquence, la Conférence demande le retrait de ce décret, le maintien des horaires d'enseignement disciplinaire et des programmes clairs et méthodiques.

Associations signataires :

- AFPE (Association Française des Professeurs d'Espagnol)
- ANPBSE (Association Nationale de Professeurs de Biotechnologies Santé et Environnement)
- APFLA-CPL (Association des Professeurs de Français et de Langues Anciennes en Classes Préparatoires Littéraires)
- APHG (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie)
- APLetres (Association des Professeurs de Lettres)
- APPEP (Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public)
- APSMS (Association des Professeurs de Sciences médico-sociales)
- CNARELA (Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes)
- SLNL (Société des langues néo-latines)

Contact : Marie Perret, secrétaire de la Conférence des associations de professeurs spécialistes
marie.perret2@gmail.com 09 50 06 17 92 / 06 63 41 69 28

L'APHG, reconnue d'utilité publique

Par lettre du 9 mars 2016, la Direction Générale des Finances Publiques a confirmé que l'APHG pourra désormais délivrer des reçus fiscaux au profit de ses donateurs et adhérents afin qu'ils puissent bénéficier de la réduction d'impôts prévue par le Code Général des Impôts.

La DGFP reconnaît ainsi le **caractère désintéressé** de la gestion de l'association et le **caractère éducatif et culturel** de son activité principale : *« elle organise des rencontres scientifiques et des forums qui permettent aux enseignants d'actualiser leurs connaissances au contact de spécialistes de haut niveau. Elle collabore à la mise au point des programmes d'enseignement d'Histoire et de Géographie. Elle réalise un travail de mémoire en participant à la commémoration des grands événements qui ont marqué l'histoire de la France, en encourageant la valorisation des lieux de mémoire et la participation des jeunes générations aux manifestations du souvenir ».*

Cette reconnaissance officielle est un encouragement à la poursuite des actions de l'APHG et l'opportunité d'engager une profonde réorganisation de son fonctionnement pour la prochaine rentrée 2016/2017.

La vie de la Régionale

Simone Lagrange



Simone Lagrange (née Kadoshe) s'est éteinte le 17 Janvier 2016, âgée de 85 ans. Arrêtée par la Gestapo avec ses parents, déportée à Auschwitz à 13 ans, rescapée des camps, témoin au procès Barbie en 1987 à Lyon, elle a porté inlassablement le témoignage de la folie nazie auprès de nombreuses générations d'élèves. Elle voulait, disait-elle au micro de France-Bleu Isère en janvier 2015, « *prêter [sa] voix aux six millions de victimes juives de la Shoah* ». Une voix pour la justice et la mémoire, contre l'antisémitisme ou le négationnisme, toujours vigilante et révoltée contre les extrémismes, jusqu'à ses derniers jours.

C'est à Maryvonne Montoya, notre collègue, professeur honoraire au lycée de Seyssinet-Pariset, qui l'a bien connue et souvent invitée à témoigner auprès de ses classes, que nous avons demandé les lignes qui suivent pour lui rendre hommage.

Un témoin rescapé de l'horreur de la Shoah à Auschwitz-Birkenau Une personnalité unique dans un discours de Mémoire et de vigilance

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que j'apprends, par son fils Hervé, le décès de Simone Lagrange, ce 17 Janvier. C'est un choc pour moi car Simone était, depuis une vingtaine d'années, une personne ressource dans mon travail pédagogique sur la citoyenneté au lycée, mais aussi, une amie et une confidente. Je reçois, presque immédiatement, des messages forts d'anciens élèves du Lycée Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset dans l'Isère.

Nous avons été tous très marqués par sa personnalité exceptionnelle, son courage et la force de son témoignage. Dans ses multiples conférences-débats données aux lycéens et aux étudiants, « *elle évoque sans détour ce qu'a été son histoire et ses blessures* » souligne Sylvain (ancien élève).

Elle a 13 ans, le 6 Juin 1944, lorsqu'elle est arrêtée avec ses parents à Saint-Fons (Rhône) pour fait de Résistance. Elle est transférée au siège de la Gestapo et à la prison de Montluc à Lyon. Ici, elle croise le funeste Klaus Barbie qui la torture afin de savoir où sont cachés son petit frère et sa petite sœur et par quel réseau ils sont passés. Elle est ensuite transférée, avec sa mère, au camp de Drancy le 23 Juin, puis à Auschwitz-Birkenau le 30 Juillet. Là-bas, elle connaît la vie et le travail concentrationnaires, les humiliations, la solitude, la peur et l'angoisse de la sélection pour les chambres à gaz. Elle perd sa mère, gazée en août 1944, puis reconnaît son père assassiné sous ses yeux, en janvier 1945. Elle survit aux « Marches de la mort » débutées le 18 Janvier 1945. De retour en France, fin mai 1945, elle retrouve son frère et sa sœur, enfants cachés pendant l'Occupation. Elle n'a que 15 ans.

Elle est un témoin de la folie nazie et elle va porter toute sa vie le fardeau de ses morts et de ces 6 millions de juifs exterminés. Elle témoigne ainsi au procès Barbie, en 1987 à Lyon, œuvre à la création de la Maison d'Izieu (Ain), écrit son parcours « *bouleversant* » (selon Amandine, ancienne élève) dans un livre, « *Coupable d'être née* », publié en 1997 (préfacé par Elie Wiesel, prix Nobel de la paix)² et témoigne inlassablement auprès des jeunes générations.

Simone est une survivante de la Shoah et elle témoigne pour transmettre le caractère universel des leçons à en tirer pour l'Histoire et la Mémoire, pour le souvenir et le devenir.

Elle ne fait pas un cours d'histoire. Elle témoigne sur son cas personnel. Son discours est ferme, fluide et dénué de tristesse, telle « *une mère ou une grand-mère généreuse qui ne souhaite pas effrayer mais transmettre un message pour la paix* » souligne Yannick (un ancien élève, devenu ensuite accompagnateur à mes sorties scolaires à Auschwitz). Elle est aussi une femme libre et vraie avec le verbe mordant et incisif contre tous les extrémismes, le racisme et le fanatisme portés dans l'actualité³. On retrouve ici « l'enfant » qui a toujours parlé, qui se révolte, qui s'indigne, qui crie contre l'injustice sous toutes ses formes.

Simone (car on l'appelle souvent par son prénom) m'a accompagnée pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation et pour organiser mes sorties pédagogiques à Auschwitz-Birkenau, au Struthof ou à la Maison d'Izieu. C'est grâce à elle que j'ai pu participer à un voyage organisé par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, avant de mettre en place mon projet pédagogique à Auschwitz.

« *Simone est dans mon histoire, dans mes pensées, dans ma conscience* » écrit Gaël, ancien élève. Simone aura profondément marqué bon nombre d'élèves par son témoignage très personnel. Sa disparition est une perte immense pour l'Histoire de la France et de l'humanité. L'ère des témoins s'éloigne encore un peu plus.

Maryvonne Montoya

NDLR :

¹ En 2010, son témoignage a fait l'objet d'un documentaire de 87 minutes d'Elisabeth Coronel, Florence Gaillard et Arnaud de Mezamat, produit par Abacaris Film, diffusé sur France 2 : "*Moi petite fille de 13 ans - Simone Lagrange témoigne d'Auschwitz*", rediffusé le 3 mai 2016 sur France2. www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=198941.html

Film récompensé par le prix du public au festival du film d'histoire de Pessac 2010.

(Photo ci-dessus extraite du documentaire).

² Simone Lagrange : "*Coupable d'être née - adolescente à Auschwitz*", Editions l'Harmattan, 1997, www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=14688

³ En témoigne son intervention lors de la journée commémorative de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité, le 27 janvier 2012 : www.ledauphine.com/isere-sud/2012/01/29/le-discours-choc-de-simone-lagrange-survivante-d-auschwitz

⁴ L'hommage, sur Twitter, d'Eric Piolle, maire de Grenoble, à Simone Lagrange : « *Une amoureuse de la vérité s'est éteinte. Simone Lagrange nous a fait grandir. À chacun de faire vivre son engagement pour une société libre* ». L'école du quartier Jean Macé portera son nom. <http://unevillepourtous.fr/2016/03/01/eric-piolle-rend-hommage-a-simone-lagrange/>

⁵ Simone Lagrange était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques, Médaille d'or de la ville de Grenoble, membre du Comité du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère depuis 1980.

⁶ L'hommage à Simone Lagrange, sur le site de la Maison-mémorial des enfants juifs exterminés d'Izieu www.memorializieu.eu/?page_id=4377



Adhérents :

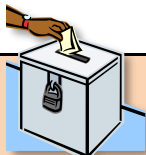
Ce bulletin est le vôtre. Il n'attend que vos avis, vos prises de position, vos réactions, vos contributions ...

N'hésitez pas à nous écrire pour nous en faire part et à adresser vos messages aux co-présidents :

pierre.foucras@ac-grenoble.fr

pascal.guyon@ac-grenoble.fr

cmaziou@gmail.com



2016-2017



Année électorale, pour la Régionale de Grenoble... aussi !

Dans quelques mois nous procéderons aux élections afin de renouveler le Bureau de la Régionale (élu en janvier 2013).

Certains élus du Bureau sortant ne se représenteront pas, pour de bonnes raisons.

Dès à présent, réfléchissez à votre candidature, pour venir étoffer l'équipe à l'œuvre pour la Régionale (ou pour proposer une liste alternative).

L'APHG est votre association.

Son dynamisme, son activité dépendent de l'investissement de chacun de ses membres.

Prenez contact avec les co-présidents :

- **Pierre FOUCRAS** – 22 rue du Lavoir de Criel F8 – 38 500 VOIRON pierre.foucras@ac-grenoble.fr
- **Pascal GUYON** – 20 route d'Espeluche – 26 200 MONTELIMAR pascal.guyon@ac-grenoble.fr
- **Chantal MAZIOU**– 151, av. Jean Perrot – 38100 GRENOBLE chantal.maziou@gmail.com

La composition du Bureau sortant (rappel) :

- Anne-Laure AMILHAT-SZARY (IGA, Université Joseph Fourier - 38 Grenoble)
- Thérèse COUSIN (38 Grenoble)
- René FAVIER (38 Grenoble)
- Pierre FOUCRAS (collège de Plan Menu - 38 Coublevie)
- Habib GARES (38 Gières)
- Jacqueline GARIN (73 Albertville)
- Pascal GUYON (lycée Alain Borne - 26 Montélimar)
- Dominique MATTEI (38 Echirolles)
- Chantal MAZIOU (38 Grenoble)
- Mireille MIALOT (38 Voiron)
- Michèle PONCELET (38 Echirolles)
- Philippe TAREL (CPGE- Lycée Champollion - 38 Grenoble)
- Danielle TREBUCQ (73 Chambéry)
- Olivier VALLADE (Université Pierre Mendès France - 38 St Martin d'Hères)
- Guillaume YOUT (collège les Allobroges - 74 La Roche sur Foron)

Rencontre avec les I.A.-I.P.R.

Le 17 mars dernier, en marge du festival de géopolitique, les trois co-présidents de la Régionale avaient convenu d'un temps d'échange avec les I.P.R.. Nous avons fait, avec M^{me} Vercelli et M. Eldin, un large tour d'horizon des questions d'actualité, sur la réforme du collège et la perplexité ou les inquiétudes souvent exprimées qu'elle suscite (auxquelles répondent mal les formations institutionnelles pluridisciplinaires), sur la lourdeur des programmes de terminale S. Nous avons aussi discuté des modes de coopération et de la coordination entre la Régionale et les I.P.R. afin d'optimiser les actions entreprises de part et d'autre en matière de formation continue. M. Eldin et M^{me} Vercelli ont paru très réceptifs à nos observations et propositions.

Notre programme d'activités

**Faites-nous connaître vos suggestions pour les prochaines éditions.
Vos collaborations sont toujours les bienvenues.**

Les « Journées de Juin » de la Régionale (10, 11 juin 2016) – programme sous réserve.

Vendredi 10 juin 2016

Après-midi (sous réserve) : la problématique des transports dans la vallée du Rhône et leur impact pour une ville moyenne, Montélimar.

- 14h15 - 18h : visite de la Z.A.C. des Portes de Provence
avec Philippe Bouchardeau => chercheur (les transports dans la Drôme)
et table ronde avec Joël Duc (en attente), délégué aux affaires économiques de la commune de Montélimar, vice-président de la communauté d'agglomération Montélimar agglomération chargé de l'Economie, transports Chalavan et Duc
et/ou les représentants de => Une société de transport routier (en attente)
=> Autoroutes du Sud de la France (Vinci)
=> S.N.C.F. Logistics
=> D.R.E.A.L. Auvergne-Rhône-Alpes (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement).
- 18h30 ou 19h : installation au séminaire de Viviers (chambres, repas sur réservation).

Soir

- 21h - 22h30 : échange - table ronde avec
Martine Morvan et ? => responsables ou élu(e)s E.E.L.V.
Mariette Cuvellier => représentant le Collectif citoyen Dieulefit =>
Gérard Dabbène => association Pierredomachal
(contre le projet de tracé du gazoduc ERIDAN)



Samedi 11 juin 2016 - Dieulefit sous l'Occupation, un refuge

Matin *

- 9h - 10h15 : l'École de Beauvallon (Dieulefit), école nouvelle, foyer spirituel, lieu d'accueil et Résistance (visite des lieux, bâtiments – sauf l'intérieur de l'Ecole – espaces naturels) : parcours commenté.
- 10h30 - 12h : le chemin des artistes réfugiés (parcours commenté de l'installation à pied, distance 1 km, milieu naturel).
- 12h15 : repas tiré du sac.

Après-midi

- 14h : halte au Mémorial Theimer et présentation (entrée de Dieulefit, espace public).
- 14h30 : visite commentée mairie de Dieulefit (exposé de 25 mn en mairie, salle du Conseil, sur le rôle de Jeanne Barnier et plus généralement des secrétaires de mairie dans les sauvetages).
- 15h30 : visite commentée du collège de la Roseraie (Justes : les Arcens).
- 16h15 : visite commentée du musée du Protestantisme dauphinois, vieux village du Poët-Laval.
- 17h15 : retour au parking.

Bulletin d'inscription en dernière page.

* N.B. : prévoir, depuis Grenoble, 2h15 de trajet routier, sans les arrêts. (Autoroute jusqu'à Montélimar Nord).

Pensez à consulter le site de la Régionale – et notamment son agenda – pour être informé des nouveautés ou de changements éventuels :

www.ac-grenoble.fr/aphg-grenoble/

Infos diverses

Festivals

- **Fontainebleau : Festival d'Histoire de l'art**

Le thème retenu pour la 6^{ème} édition (du 3 au 5 juin 2016) est « **Le rire** ».

Pays invité, **l'Espagne**. <http://festivaldelhistoiredelart.com/>

- **Saint-Dié des Vosges** : du 30 septembre au 2 octobre 2016

le 27^{ème} Festival International de Géographie, aura pour thème

« **Un monde qui va plus vite ?** ». Pays invité : **la Belgique**.

- **Blois : les 19^{es} Rendez-vous de l'Histoire**

s'interrogeront sur le thème « **Partir** », du 6 au 9 octobre 2016.

- **Pessac 2016 : « La culture et la liberté »**

sera le thème du prochain Festival international du film d'histoire de Pessac, qui aura lieu du 14 au 21 novembre 2016.

Appel solidaire

⇒ Vous avez 2 ou 3 heures de libres ?

⇒ Vous avez toujours rêvé de classes non surchargées ?

⇒ Venez faire des cours pour les enfants et jeunes malades ! (à l'hôpital ou à domicile).

Prenez contact avec l'association AEEMDH (Association pour l'Enseignement des Enfants Malades à Domicile et à l'Hôpital), partenaire de l'Education Nationale.

Il manque beaucoup de profs en Histoire-Géographie aussi bien pour les collèges que pour les lycées. C'est souple, vous donnez vous même vos disponibilités.

Chantal Maziou

AEEMDH à l'hôpital couple-enfant

CHU Nord – CS10217 –

38043 Grenoble cedex 09

tél. : 06.66.33.13.10.

(Il y a aussi une antenne à l'hôpital de Romans)

Informations culturelles

Musées – Expositions

A Grenoble

- Au Musée dauphinois www.musee-dauphinois.fr
 - « **la vie de bohème ? Tsiganes, Six siècles de présence en Isère** », jusqu'au 9 janvier 2017
(voir la Lettre n°2)
 - « **La grande mutation, Grenoble 1925. L'exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme** », jusqu'au 20 septembre 2016
(voir la Lettre n°2)
 - « **Nunavik, terre des Inuit** », jusqu'au 2 janvier 2017
Pourquoi le Grand Nord fascine-t-il tant ? Comment des hommes et des femmes peuvent-ils survivre sur des terres si hostiles à nos yeux ? En quoi différent-ils des gens de l'alpe ? L'exposition emporte le public vers un ailleurs lointain pour tenter de comprendre ceux qui s'intitulent désormais Inuit (les humains) et non plus Esquimaux. Ces communautés maintiennent sur de vastes territoires au Nord du 55° parallèle une culture ancestrale, largement modernisée au cours du XX^e siècle, mais affirmant toujours des valeurs fondamentales. En collaboration avec les Musées de la civilisation à Québec et l'Institut culturel Avataq.
Exposition prolongée par les écrits de Roger Frison-Roche et les photographies de Pierre Tairraz issus de leur expédition dans le Grand Nord canadien en 1964.
- Au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère / Maison des Droits de l'Homme
 - « **Ausencias/Absences** », du 18 juin au 17 octobre 2016.
La prochaine exposition reviendra sur les années de dictature en Argentine ainsi qu'au Brésil.
www.resistance-en-isere.fr/
- Au Musée de Grenoble, www.museedegrenoble.fr/
 - « **Cristina Iglesias** », du 23 avril au 31 juillet 2016
Une des grandes artistes espagnoles actuelles, présente un ensemble de sculptures réalisées ces quinze dernières années. Fascinantes et belles, ses œuvres mêlent en de singulières hybridations, la nature à l'architecture et constituent comme autant d'invitations à passer du réel au rêve et inversement.
 - **Le Greco, Présentation de « La Pentecôte »**, du 4 mai au 31 juillet
La Pentecôte, un des chefs-d'œuvre du Greco, en prêt exceptionnel du musée du Prado à Madrid, qui accueille en contrepartie le *Saint Jérôme pénitent* de Georges de La Tour.
- Le Musée de l'ancien évêché : www.ancien-eveche-isere.fr/
L'ancien palais épiscopal, devenu musée d'histoire du département de l'Isère.
 - « **Le spectacle des rues et des chemins. Photographies de Joseph Apprin, 1890 – 1908** », exposition prolongée jusqu'au 28 août 2016 (voir la Lettre n°2)
- *La Casemate – CCSTI et le Muséum de Grenoble* :
 - « **Monstru'Eux. Vous trouvez ça normal ?** », du 30 avril 2016 au 8 janvier 2017
La visite de l'exposition se déroule sur les 2 sites : le Muséum d'histoire naturelle de Grenoble et La Casemate. Les équipes de ces deux équipements culturels et scientifiques ont voulu s'unir pour traiter ensemble la question du monstre et plus particulièrement de la norme dans le monde des êtres naturels et artificiels. **Au Muséum de Grenoble**, découvrez les monstres imaginaires ou réels issus de la Nature et leurs différentes classifications scientifiques. **A La Casemate**, rencontrez des monstres artificiels, créés de toutes pièces par l'Homme et les relations humaines que l'on développe avec eux. Le parcours de visite permet aux visiteurs de découvrir les monstres, imaginaires ou réels, historiques ou contemporains, effrayants, inattendus. L'exposition questionne la nature de l'espèce humaine et sa relation à la mutation,

au comportement social, à la différence visible ou invisible, à sa relation aux créatures qu'elle créé comme les robots, les chimères...

Monstrueux, vous trouvez ça normal ? s'adresse à toute la famille dès l'âge de 6 ans. L'exposition aborde le merveilleux, l'histoire, la mythologie, l'actualité scientifique et technologique.

www.lacasemate.fr et www.museum-grenoble.fr

- « **Les grands singes, des cousins en danger** », au muséum de Grenoble, jusqu'au 30 juin 2016
Sur la longue liste des espèces en voie de disparition, le cas des grands singes a peut-être une chance d'être entendu. Les grands singes sont les plus proches de nous sur l'arbre de l'évolution et cela crée des liens ! Tant mieux s'ils peuvent, ou plutôt si nous pouvons, en profiter. Car, soyons honnêtes, le problème posé est plus global : il s'agit de la « perte de la biodiversité », mais cette réalité scientifique, trop abstraite, a du mal à éveiller les consciences. Au-delà de ce constat dérangeant, on peut s'interroger sur la capacité de survie d'une planète « débarrassée » de ses grands singes. Et sur le droit des chimpanzés, bonobos, gorilles, orangs-outans... à exister.
- **A La Tronche, musée Hébert** www.musee-hebert.fr
« **Collection partagée** », jusqu'au 12 septembre 2016
Une démarche originale de collectionneurs passionnés.
- **A Lancey / Villard-Bonnot, Maison Bergès-musée de la houille blanche,**
« **Grenoble 1925, la modernité glorifiée : l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme** », jusqu'au 25 septembre 2016 www.musee-houille-blanche.fr/
C'est une glorification de la modernité à travers la houille blanche, l'hydroélectricité et l'électricité qui sera mise en exergue, et notamment la mise en scène particulière de la lumière.
- **A Vizille, musée de la Révolution française,** du 24 juin au 26 septembre 2016,
 - « **Figures de l'exil sous la Révolution** », www.domaine-vizille.fr/
Après *La Mort de Brutus* en 2006 et *Représenter la Révolution* en 2010, ce nouveau projet explore un autre thème majeur de la peinture d'histoire française de la fin du XVIII^e siècle. Tandis que les Lumières ont conduit les artistes à réinvestir le champ des idées, par la méditation des vertus des grands hommes de l'Antiquité, la Révolution les a mis en prise directe avec l'action politique.
Réunissant une trentaine d'œuvres mettant en scène le départ, l'errance ou le retour, l'exposition proposera de réévaluer la réception des figures de l'exil, depuis le Bélisaire de Marmontel, idole des hommes de progrès depuis 1767, jusqu'au Marcus Sextus de Guérin, héros fictif et unanime de la France post-thermidorienne, en passant par Caius Marius et Brutus le Jeune, les exilés républicains aux desseins vengeurs, Homère, le poète errant, Ulysse, l'aventurier mythique, et Œdipe, le modèle originel. A travers ce thème se dessine une histoire des errements du grand genre au cours de la Révolution.
- **A Saint-Antoine l'Abbaye** www.musee-saint-antoine.fr/
Réouverture du musée après travaux de restauration.
 - « **Bâtisseurs d'éternité** », du 10 juillet au 9 octobre 2016
Le chantier de construction est ce moment exceptionnel où le projet formulé par le commanditaire et dessiné par l'architecte prend ses formes concrètes entre les mains des hommes de l'art. Planté dans le sol, qui lui suscite des contraintes, l'édifice se déploie dans l'espace : la campagne, où il s'épanouit librement, la ville, où il doit s'imposer aux maisons et aux réseaux des rues et des rivières. Il est beau de ses qualités constructives et des œuvres des artistes, des sculpteurs aux maîtres verriers. Un voyage au cœur de l'histoire des bâtisseurs au Moyen Âge et à l'époque moderne au gré de peintures, estampes, objets d'art, manuscrits, maquettes d'architecture, sculptures.
- **A Saint-Pierre de Chartreuse, musée de la Grande Chartreuse**
« **Les moniales chartreuses, branche féminine des Chartreux** », jusqu'au 2 novembre 2016
www.musee-grande-chartreuse.fr/

- **A Voiron**, musée Mainssieux www.facebook.com/Mus%C3%A9e-Mainssieux-874741539248853/
« Mainssieux, Géo-Charles et les autres. Collections en résonances », jusqu'au 4 novembre 2016
 Le Musée Mainssieux s'est associé au Musée Géo-Charles d'Echirolles afin de faire résonner des œuvres issues de leurs collections respectives. Vous pourrez ainsi découvrir des œuvres en lien avec l'abstraction, Montmartre et bien d'autres thèmes encore.
- **A Charavines**, musée archéologique du lac de Paladru www.museelacdepaladru.fr
 Rappel de ce musée, en lien avec les nouveaux programmes d'histoire de 6^e notamment. Ouvert en après-midi. Les 17-18-19 juin, lors des journées nationales de l'archéologie, le musée sera gratuit. En temps normal, l'entrée est de 4 € pour les adultes, gratuite pour les moins de 18 ans.
- **A Pont en Royans**, musée de l'eau http://musee-eau.com/fr_FR/index.php
« SOS Le dessin de presse prend l'eau », jusqu'au 30 octobre 2016
 Exposition conçue par Eau de Paris et Cartooning for Peace (Plantu et 25 dessinateurs de presse du monde entier). Plus de 80 dessins sur le thème de la pollution de l'eau...
http://musee-eau.com/uploaded/files/Musee/dpress_museedeleau_expo.pdf
- **A Vaujany**, musée EDF Hydrelec www.musee-edf-hydrelec.com/
 Nouvelle muséographie depuis 2014 : **« De l'eau à l'électricité, quelle aventure ! »**.
- **En Drôme et en Ardèche :**
 - Centre du Patrimoine arménien, à Valence, www.patrimoinearmenien.org
« Femmes en résistance », jusqu'au 28 août 2016
 Photographies de Pierre-Yves Ginet. 21 reportages, 22 pays, 21 résistances. L'exposition témoigne de combats de femmes méconnues, œuvrant seules ou aux côtés des hommes, pour la survie, la démocratie, la justice et le respect des droits fondamentaux de tous. Des Mères de la Place de Mai à Buenos-Aires à la lutte acharnée des féministes afghanes, ces photographies retranscrivent leur vie et leur engagement.
 - Musée d'Art et Archéologie de Valence, www.museedevalence.fr/
 - Musées de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le Pègue, Alba la Romaine, Vaison la Romaine, Orange, Apt, Gap, Marseille, Barcelonnette, Grenoble ...
« Rites gaulois et romains entre Rhône et Alpes », jusqu'en 2017
 une exposition produite par dix musées des régions PACA et de Rhône Alpes présentant chacun un volet différent et des objets d'archéologie inédits. Les éléments présentés proviennent de recherches collectives sur de divers sites et sanctuaires de tradition "indigène" dans le pays des Voconces, du Rhône aux Alpes. L'exposition sera présentée dans les différents musées enrichie à chaque fois des collections spécifiques au territoire.
www.arretetonchar.fr/wp-content/uploads/2015/08/1658_fichier_DOSSIER-DE-PRESSE-Rites-gaulois-et-romains-derniere-version.pdf
 - à **Vallon-Pont d'Arc**, l'espace de restitution de la grotte Chauvet, (réservation obligatoire)
www.cavernedupontdarc.fr/
 - à **Ornac**, Cité de la Préhistoire. www.orgnac.com
 - à **Annonay-Davézieux**, Musée des papeteries Canson et Montgolfier
<http://musee-papeteries-canson-montgolfier.fr>
 - au **Teil**, musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche,
« Create Europe, create your hope », jusqu'au 2 septembre 2016.
"Créez l'Europe, créez votre espoir". Telle est la consigne lancée par l'appel à projet du collectif Les Déboussolées, à l'adresse de jeunes artistes européens. Réalisées sous la forme d'affiches, les réponses sont extrêmement variées, tant par leur fond (vision sombre, pessimiste ou au contraire très idéalisée de l'Europe), que par leur forme (montage photo, création graphique,

dessin...). Une quarantaine d'affiches, 15 nationalités représentées dans cette exposition bilingue, à découvrir tout l'été au musée !

www.ardeche-resistance-deportation.fr/

- **A Lyon**

- **Musée des Beaux Arts :** www.mba-lyon.fr/mba/

« **Autoportraits. De Rembrandt au selfie** », du 26 mars au 26 juin

Véritable genre artistique, l'autoportrait apporte, au-delà des questions de style propres à chaque époque, de nombreuses informations sur la personnalité de son auteur, ainsi que sur son environnement historique et social. À une époque où la pratique du « selfie » est devenue un véritable phénomène de société caractéristique de l'ère du digital, questionner la tradition et les usages de l'autoportrait semble plus que jamais d'actualité. Plus de 130 œuvres rassemblées : peintures, dessins, estampes, photographies, sculptures et vidéos. Elle s'articulera en 5 sections thématiques, interrogeant les grandes typologies de l'autoportrait et leurs évolutions au fil du temps : le regard de l'artiste, l'artiste au travail, l'artiste et ses proches, l'artiste mis en scène, le corps de l'artiste.

« **Regard sur la scène artistique lyonnaise au XX^e siècle** », jusqu'au 10 juillet 2016

Une grande partie des collections du XX^e siècle du musée sont prêtées actuellement au Museo nacional de arte (MUNAL) à Mexico, puis au Museo de las Artes Universidad de Guadalajara (MUSA). Le musée de Lyon vous propose jusqu'au 10 juillet 2016 un nouvel accrochage de sa section moderne et contemporaine axé sur la scène artistique lyonnaise au XX^e siècle, de Pierre Combet-Descombes jusqu'à la génération qui émerge dans les années 1980 :

Stéphane Braconnier, Christian Lhopital, Marc Desgrandchamps, Patrice Giorda...

Appuyée sur le fonds même du musée, complétée par des emprunts à d'autres collections publiques et à des collections particulières, cette présentation souhaite mettre en évidence quelques figures et quelques moments-clés de cette période à Lyon, et permet aussi de s'interroger sur la singularité de la scène artistique lyonnaise.

Le Musée des Beaux-Arts dispose d'un site destiné particulièrement à l'enseignement d'Histoire des Arts pour les élèves de 3^e. www.collection-20e.mba-lyon.fr/pourquoi-ce-site/

Il s'appuie sur les œuvres du musée et fait référence à d'autres œuvres emblématiques de l'art du XX^e s.

- Le **Musée des Confluences**, www.museedesconfluences.fr/

Parmi les expositions temporaires proposées aux publics :

« **Dans la chambre des merveilles** », prolongée jusqu'au 31 juillet 2016

(voir la Lettre n°2)

« **Ma terre première. Pour construire demain** », jusqu'au 17 juillet 2016

Comment de simples grains de matière peuvent-ils tenir ensemble jusqu'à ériger des murailles ? C'est ce que se propose d'expliquer Ma terre première en donnant à voir et à expérimenter les forces physiques qui régissent la matière en grains, et permettent de construire en terre.

Introduit à la beauté de la terre crue par une œuvre de Daniel Duchert, le public est rapidement invité à éprouver les qualités de ce matériau. Par le biais de manipulations simples, cette exposition de sciences amène petits et grands à s'interroger sur la composition de la terre crue, à étudier le comportement des grains et à découvrir les techniques de construction anciennes et contemporaines. Un écran interactif évoque de nombreux exemples d'habitations et de constructions en terre, monuments aujourd'hui inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco. La variété de l'habitat traditionnel en terre crue est également illustrée par des exemples issus de la collection de maquettes de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. Les usages contemporains de ce matériau d'avenir, sont présentés à travers une sélection de quinze bâtiments dans le monde. Enfin, un espace atelier au sein même de l'exposition invite le public à manipuler la terre pour une découverte scientifique et sensorielle de ce matériau.

Exposition conçue et réalisée par la Cité des sciences et de l'industrie, Universcience, en collaboration avec le laboratoire Craterre de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

« **Antarctica** », jusqu'au 31 décembre 2016

Préparez-vous pour un voyage en Antarctique, cette terre uniquement accessible aux missions scientifiques internationales. Une exposition qui vous propose de pénétrer dans la beauté de cette oasis des glaces : plongez dans les profondeurs de l'océan antarctique et promenez-vous sur la banquise, pour découvrir l'extraordinaire biodiversité du continent blanc.

En 2015, dix ans après La Marche de l'empereur, le réalisateur Luc Jacquet, accompagné des photographes Vincent Munier et Laurent Ballesta, conduit une expédition unique. La rencontre entre les équipes de l'expédition et le musée donne lieu à une exposition sensible et inédite, véritable ode à la biodiversité polaire et à sa protection.

« **À vos pieds** », du 7 juin 2016 au 30 avril 2017

Savez-vous que les chaussures sont bavardes et dévoilent beaucoup sur celui qui les porte ? Pour mieux comprendre ce que ces objets révèlent, l'exposition vous emmène pas à pas à la découverte de paires issues de tous les continents, du 16^e au 21^e siècle, des délicats lotus pour pieds bandés chinois aux actuelles baskets.

En coproduction avec le Musée international de la chaussure de Romans.

- **Musée Gadagne**, www.gadagne.musees.lyon.fr

« **divinement foot** », actualité oblige ! jusqu'au 4 septembre 2016

www.gadagne.musees.lyon.fr/index.php/histoire_fr/Histoire/Expositions/Expositions-temporaires/Divinement-foot

hors les murs, à découvrir en bord de Rhône :

« **La Couzonnaire : une barque sauvée des eaux** », en accès libre, du vendredi au dimanche, Parking La Fosse aux ours, 1 bis place Antonin Jutard - Lyon 3^e

- **Musée de l'imprimerie** et de la communication graphique,

« **Loupot** », jusqu'au 28 août 2016

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique présente jusqu'au 28 août 2016 une exposition consacrée au grand affichiste français Charles Loupot (1892-1962), l'un des inventeurs du style Arts déco www.imprimerie.lyon.fr

- **Institut Lumière** : www.institut-lumiere.org/

Musée : La naissance du cinématographe.

Cinéma et Festival : 8^{ème} édition programmée du samedi 8 au dimanche 16 octobre 2016

- **Musée des tissus / musée des arts décoratifs**

L'occasion de redécouvrir un prestigieux patrimoine et site culturel suite aux menaces qui pèsent sur la pérennisation de ce musée. www.lefigaro.fr/culture/2016/03/10/03004-20160310ARTFIG00248-le-musee-des-tissus-de-lyon-provisoirement-sauve.php

« **Le Génie de la Fabrique** », jusqu'au 30 juin 2016

hommage à la ville de Lyon et à ceux de ses enfants qui ont su, par leur incroyable exigence et leur inventivité, élever le tissage des étoffes façonnées non plus seulement au rang d'un artisanat remarquable, mais à celui d'un art véritable. Cette conquête, qui a duré près de trois siècles, a déterminé l'histoire de la ville et préparé son avenir. Le musée des Tissus, fondé pour témoigner de cette histoire, pour en perpétuer le souvenir et le renouveler, conserve les plus grands chefs-d'œuvre produits par la Fabrique. L'exposition présente plusieurs pièces inédites et des acquisitions récentes, ainsi que les exemplaires les plus prestigieux des étoffes réalisées pour l'ameublement des résidences royales ou impériales et pour la haute couture.

- **Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**,

« **Lyon dans la Seconde Guerre mondiale** » (exposition permanente)

- **A Chambéry**

- Le Musée savoisien est fermé pour rénovation (accès au cloître et activités "hors les murs" maintenus) www.musee-savoisien.fr/
- Musée des Beaux-Arts, <http://musees.chambery.fr/387-musee-des-beaux-arts.htm>
« *De l'usage de l'autre* », une exposition de **Pierre David**, jusqu'au 18 septembre 2016
- Les Charmettes, maison Jean-Jacques Rousseau,
« *Lamartine, Rousseau et le romantisme* » : une application pour smartphones et tablettes.

- **A Evian, Palais Lumière, www.ville-evian.fr/**

« *Belles de jour. Figures féminines dans les collections du musée des Beaux-Arts de Nantes 1860-1930* », jusqu'au 29 mai 2016 (voir la Lettre n°2)

« *Albert Besnard (1849-1934). Modernités Belle Epoque* », du 2 juillet au 2 octobre 2016

Bien avant Georges Braque, Albert Besnard fut le premier peintre qui eut l'honneur de funérailles nationales. Directeur de la Villa Médicis à Rome de 1913 à 1921 et de l'École des Beaux-Arts de 1922 à 1932, il fut reçu à l'Académie française en 1924. Cette carrière institutionnelle exceptionnelle ne doit pas faire oublier que le peintre fut un des enfants chéris du Salon, un artiste très original, qui ne dédaignait pas les audaces colorées et la fantaisie poétique, parfois proche du fantastique.

Né en 1849, Albert Besnard obtient le grand prix de l'École des Beaux-Arts en 1874 et part à Rome de 1875 à 1878. Un séjour en Angleterre de 1880 à 1883 le familiarise ensuite avec la peinture anglaise symboliste et avec la technique de la gravure à l'eau-forte. À son retour en France, il devient l'un des peintres décorateurs les plus en vue de la capitale et portraitiste réputé. Il exécute aussi des figures de femmes anonymes, rêveuses et élégiaques, qui rompent avec toutes les conventions du tournant de 1900. Après un voyage en Inde en 1910-1911, il brosse de grandes huiles et gouaches saturées de couleurs, qui renouvellent l'orientalisme au début du XX^e siècle.

Le Palais Lumière et le Petit Palais accueillent cette exposition riche de plus de 150 tableaux, dessins et gravures et se proposent de réexaminer le parcours singulier d'Albert Besnard, de Rome à Paris, jusqu'aux rives du Gange.

- **A Genève**

- **Musée d'art et d'histoire :** www.ville-ge.ch/mah

« *Peintures italiennes et espagnoles* », jusqu'au 31 décembre 2016

La collection de peintures italiennes du MAH n'a jusqu'à présent pas révélé tout son potentiel. Riche de plus de 260 pièces, le fonds italien constitue pourtant l'ensemble le plus important d'œuvres d'art de ces écoles en Suisse. Une sélection des plus belles pièces de cette collection est réunie dans deux salles et trois cabinets de l'étage beaux-arts à l'occasion de la publication d'un catalogue raisonné.

« *Urs Fischer. Faux Amis* », du 28 avril au 17 juillet 2016

une sélection de la collection Dakis Joannou réunissant un ensemble d'œuvres signées Urs Fischer (né en 1973), l'un des artistes suisses les plus novateurs de sa génération, avec des tableaux et des sculptures de grands maîtres de l'art contemporain tels Maurizio Cattelan, Fischli/Weiss et Jeff Koons. Établissant des connections inattendues entre les œuvres et les esthétiques, les techniques et les matériaux, *Faux Amis* perpétue la tradition d'expositions expérimentales organisées depuis plus de trente ans par la Fondation DESTE.

- **Musée Rath :** du 27 mai au 11 septembre 2016

« *Révélation - Photographies à Genève* »,

Exposition entièrement consacrée à la photographie et à ses usages. Différentes institutions culturelles genevoises y présentent des œuvres tirées de leurs collections – imagerie scientifique, œuvres d'art anciennes et contemporaines, documents ou témoignages –, afin de révéler la complexité d'un médium qui se décline sur des supports variés et dont l'évolution technique n'a cessé de se renouveler depuis 1839. En partenariat avec la Bibliothèque de Genève, une attention particulière est accordée aux daguerréotypes de Jean-Gabriel Eynard

conservés au Centre d'iconographie. Accompagné d'un catalogue virtuel, cet ensemble révèle la précocité de la présence de l'art photographique à Genève.

- **Musée d'ethnographie**, www.ville-ge.ch/meg/agenda.php
« **Amazonie. Le chamane et la pensée de la forêt** », du 20 mai 2016 au 8 janvier 2017
Exposition consacrée aux Indiens de l'Amazonie. Conservant l'une des plus importantes collections ethnographiques dans ce domaine (près de 5000 pièces), le musée présente pour la première fois un large ensemble d'objets provenant de neuf pays du bassin amazonien. Des chatoyantes parures de plumes, des sarbacanes, des arcs et des flèches au curare, des nécessaires pour la prise d'hallucinogènes utilisés par les chamanes mais aussi des instruments de musique ou des céramiques plongent le public dans une atmosphère mystique. Ces objets invitent à la découverte du chamanisme et de l'univers de la forêt. « Amazonie. Le chamane et la pensée de la forêt » aborde aussi le thème du respect des droits des indigènes, de la défense de leur écosystème et de leur mode de vie. Elle donne la parole à des leaders amérindiens qui œuvrent aujourd'hui pour la sauvegarde de leur environnement et de leurs traditions ancestrales.
L'exposition est un témoignage sur l'histoire et le devenir des peuples autochtones qui, depuis l'arrivée des premiers colons sur leurs terres, survivent aux fronts pionniers, aux maladies exogènes, aux programmes de « pacification », de sédentarisation et autres évangélisations dont ils ont fait l'objet.
- **A Martigny**, fondation Pierre Gianadda : www.gianadda.ch/wq_pages/fr/expositions/
« **Zao Wou-Ki** », jusqu'au 12 juin 2016
Reconnu dans le monde entier comme l'un des plus grands peintres contemporains, né à Pékin en 1920 et naturalisé français en 1964, il s'est éteint à Nyon dans le canton de Vaud en 2013, à l'âge de 93 ans. Avec la précieuse collaboration de la Fondation Zao Wou-Ki, la Fondation Gianadda présente une cinquantaine de toiles et une trentaine d'œuvres sur papier, parmi lesquelles un ensemble monumental de grands formats, diptyques et triptyques exceptionnels.
« **Picasso, L'œuvre ultime - Hommage à Jacqueline** », du 18 juin au 20 novembre 2016
En hommage à Jacqueline Picasso, disparue il y a trente ans, un ensemble exceptionnel de peintures, gravures, linogravures, céramiques et sculptures, qui mettent en lumière l'œuvre tardif de Picasso.
- **A Lausanne**, fondation de l'Hermitage : www.fondation-hermitage.ch/
« **Basquiat, Dubuffet, Soulages... Une collection privée** », du 24 juin au 30 octobre 2016
La Fondation de l'Hermitage consacre sa grande exposition de l'été 2016 à l'une des plus belles collections privées d'Europe, regroupant une centaine de peintures, sculptures et installations.

A Paris et banlieue

- Au Musée de l'armée / Hôtel des Invalides : www.musee-armee.fr/accueil.html
« **Napoléon à Sainte-Hélène - La conquête de la mémoire** », jusqu'au 24 juillet 2016
- Au château d'Ecouen, musée national de la Renaissance, <http://musee-rennaissance.fr/>
« **Masséot Abaquesne, l'éclat de la faïence à la Renaissance** », 10 mai - 3 octobre 2016
- Au château de Versailles, Galerie des Batailles
« **Versailles et l'Indépendance américaine** », de juillet 2016 à Octobre 2016
Cette exposition se propose de montrer l'importance des relations franco-américaines à la fin de l'Ancien Régime. En aidant les insurgés, le roi Louis XVI montrait qu'il était favorable aux idées nouvelles. Et le château de Versailles, au centre du pouvoir et du gouvernement de la France, fut un lieu majeur de l'indépendance et de sa promotion pendant presque une décennie. L'alliance politique et militaire entre la France et les Etats-Unis eut une influence durable sur les canons artistiques ; aucun art ne sera traité de majeur et de mineur, car l'engouement pour l'Amérique a trouvé un champ particulier dans les objets de la vie de Cour et dans les affiches populaires américaines, anglaises et françaises.



*La bataille de Yorktown,
vue par Yves Couder (1836)*

(voir aussi à Brest, Musée national de la Marine, p. 38)

- Institut du Monde Arabe : www.imarabe.org/
 - « **Jardins d'Orient, de l'Alhambra au Taj Mahal** », jusqu'au 25 septembre 2016
 - « **Des trésors à porter - Bijoux et parures du Maghreb** », jusqu'au 28 août 2016
 - « **I am with them - Je suis avec eux** », jusqu'au 3 juillet 2016
Alors que les réfugiés venus du monde arabe, et notamment de Syrie, font la une de l'actualité, la photographe Anne A-R leur donne la parole. Elle suit le parcours de ces hommes et de ces femmes, de leur arrivée à Lesbos jusqu'en Allemagne.
 - Au Musée du Luxembourg, www.museeduluxembourg.fr/
« **Chefs-d'œuvre de Budapest. Dürer, Greco, Tiepolo, Manet, Rippl-Rónai...** »,
jusqu'au 10 juillet 2016 (voir la Lettre n°2)
 - Bibliothèque Nationale de France – François Mitterrand, www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html
« **La franc-maçonnerie** », jusqu'au 24 juillet 2016
Les origines de la franc-maçonnerie, l'histoire de son implantation en France, ses symboles et rituels, ses contributions dans de multiples domaines - politique, religieux, artistique et philosophique - enfin l'évocation des légendes qui lui sont attachées constituent le parcours de cette exposition dont l'ambition est de faire comprendre, dans un esprit didactique, ce qu'est la franc-maçonnerie.
- Voir aussi sur le site <http://expositions.bnf.fr/index.php> les expositions virtuelles de la BnF, près d'une centaine d'expositions visibles sur Internet, souvent en lien avec nos programmes.
- Au Musée du Louvre : www.louvre.fr/
 - « **Mythes fondateurs. D'Hercule à Dark Vador** », du 17 octobre au 4 juillet 2016
(Voir la Lettre n°2)
 - « **Un musée révolutionnaire, le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir** »,
jusqu'au 4 juillet 2016
Le musée des Monuments français, fondé par Alexandre Lenoir en 1795, fut le deuxième musée national après le musée du Louvre en 1793. Il a joué un rôle fondamental dans l'histoire de la redécouverte et de l'appréciation du patrimoine français. Fermé en 1816, les œuvres qu'il abritait sont actuellement conservées dans divers lieux en France ainsi qu'à l'étranger.
Le département des Arts graphiques du Louvre a sélectionné les plus belles vues du musée disparu tirées du très riche fonds de dessins donné par les héritiers d'Alexandre Lenoir. L'exposition présente le rôle pionnier qu'a eu Alexandre Lenoir, fervent défenseur du

patrimoine, en tant que conservateur de musée et muséographe. Elle explore aussi l'implantation et l'histoire du musée des Monuments français, dont la présentation eut une influence notable sur la sensibilité et les arts de l'époque. La visite de l'exposition se poursuit dans les salles du département des Sculptures, principal héritier de l'œuvre d'Alexandre Lenoir. D'autres œuvres ont été replacées au XIX^e siècle dans des églises parisiennes (Saint-Roch, Saint-Eustache et Saint-Sulpice), à la basilique Saint-Denis et au musée de Cluny.

- Au Musée Eugène-Delacroix : www.louvre.fr/expositions/
« **Accrochage - Delacroix en modèle** », jusqu'au 1^{er} août 2016

Si Eugène Delacroix ne fonda pas d'atelier, il fut, très tôt, considéré comme un modèle par bien des artistes plus jeunes, des futurs impressionnistes à Picasso et Matisse. Son talent, sa fidélité à son propre idéal, l'originalité de ses sujets et de leur traitement, la part donnée à l'imagination ont suscité, et suscitent toujours, une très vive admiration de la part des créateurs, peintres, graveurs, photographes.

Fondé à la fin des années 1920 à l'initiative de la Société des Amis d'Eugène Delacroix, présidée par Maurice Denis, le musée Delacroix est le fruit de cet hommage persistant et vibrant. La collection du musée est riche d'œuvres pour lesquelles Delacroix, l'artiste et l'homme, a été pris pour modèle. Cet accrochage exceptionnel, organisé dans l'atelier du peintre, est l'occasion de la première présentation d'acquisitions récentes, dont la magnifique interprétation des *Femmes d'Alger dans leur appartement* par Henri Fantin-Latour (1836-1904), acquis grâce à un don généreux de la Société des Amis du musée Eugène-Delacroix.

- Au Grand Palais, www.grandpalais.fr/fr/les-expositions-2015-2016

- « **Carambolages** », jusqu'au 4 juillet 2016

Carambolage (n.m) : terme du jeu de billard. Coup dans lequel la bille du joueur va toucher deux autres billes. fig. : coup double, ricochet.

185 œuvres d'art, issues d'époques, de styles et de pays différents, sont présentées dans un parcours conçu comme un jeu de dominos, où chaque œuvre induit la suivante par une association d'idées ou de formes. Les créations de Boucher, Giacometti, Rembrandt, Man Ray, Annette Messager et d'autres artistes anonymes dialoguent au sein d'un parcours ludique qui revisite notre approche traditionnelle de l'histoire de l'art.

- « **Seydou Keïta** », jusqu'au 11 juillet 2016

Seydou Keïta (1921-2001) est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands photographes de la deuxième moitié du XX^e siècle. La valorisation de ses sujets, la maîtrise du cadrage et de la lumière, la modernité et l'inventivité de ses mises en scène lui ont valu un immense succès. Il prend sa retraite en 1977, après avoir été le photographe officiel d'un Mali devenu indépendant. Son œuvre constitue un témoignage exceptionnel sur la société malienne de son époque.

- « **Amadeo de Souza-Cardoso (1887-1919)** », jusqu'au 18 juillet 2016

Amadeo de Souza-Cardoso est un artiste aux multiples facettes dont l'œuvre se situe à la croisée de tous les courants artistiques du XX^e siècle. Au-delà des influences impressionnistes, fauves, cubistes et futuristes, il refuse les étiquettes et imagine un art qui lui est propre, entre tradition et modernité, entre le Portugal et Paris. Deux-cent cinquante œuvres d'Amadeo et de ses amis proches, Modigliani, Brancusi ou encore le couple Delaunay, sont rassemblées dans cette exposition, qui est la première grande rétrospective consacrée à l'artiste portugais depuis 1958.

- Au Musée Marmottan - Monet : www.marmottan.fr/

« **L'art et l'enfant. Chefs-d'œuvre de la peinture française** », jusqu'au 3 juillet 2016.

Provenant de collections particulières et de prestigieux musées français et étrangers, une centaine d'œuvres signées Le Nain, Champaigne, Fragonard, Chardin, Greuze, Corot, Millet, Manet, Monet, Morisot, Renoir, Cézanne, Matisse, Picasso... composent une fresque inédite. Le parcours retrace l'évolution du statut de l'enfant du XV^e au XX^e siècle et s'interroge sur le rôle du dessin enfantin sur les avant-gardes du début du siècle passé.

- Au Musée d'Orsay : www.musee-orsay.fr/
« Le Douanier Rousseau. L'innocence archaïque », jusqu'au 17 juillet 2016
 Peintre éminemment singulier, Henri Rousseau est un cas unique dans l'histoire de l'art européen.
« Charles Gleyre (1806-1874). Le romantique repent », jusqu'au 11 septembre 2016
- Au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la ville de Paris, www.petitpalais.paris.fr/
« George Desvallières, la peinture corps et âme », jusqu'au 17 juillet 2016
 Peintre profane à ses débuts placés sous le parrainage de Gustave Moreau, Desvallières manifeste très jeune son indépendance vis-à-vis de l'enseignement académique et une curiosité pour toutes les formes d'art. Son style évolue vers un naturalisme critique qui dépeint les nuits cosmopolites de Londres et de Montmartre. Son engagement dans la fondation du Salon d'automne, inauguré en 1903 au Petit Palais, marque un tournant dans sa carrière. Ce salon y accueillera les avant-gardes du fauvisme puis du cubisme que George Desvallières défendra face au déchainement de la critique.
 La maturité venue, l'artiste retrouve la foi et défend avec Georges Rouault un christianisme militant et social étayé par la forte personnalité de Léon Bloy. Chef de bataillon durant la Grande Guerre, il sera l'un des premiers artistes, au retour du front, à mettre en image l'expérience inouïe des combats. Ses quêtes spirituelles attisées par son vécu douloureux de la guerre en font l'un des plus actifs défenseurs du renouveau de l'art sacré, formant aux côtés de Maurice Denis une jeune génération d'artistes chrétiens.
- Au Centre Pompidou,
« Paul Klee, l'ironie à l'œuvre », jusqu'au 1^{er} août 2016
 Environ 250 œuvres, en provenance des plus importantes collections internationales, du Zentrum Paul Klee et de collections privées, cette rétrospective thématique pose un regard inédit sur cette figure singulière de la modernité et de l'art du 20^e siècle. Présentation ici : www.centrepompidou.fr/cpv/ressource.action?param.id=FR_R-b5a27056afe1a54f9aadab496aa32b34¶m.idSource=FR_E-b5a27056afe1a54f9aadab496aa32b34
- Au Musée du Quai Branly, www.quaibranly.fr/fr/programmation/expositions.html
« Matahota, Arts et société aux îles Marquises », jusqu'au 24 juillet 2016
 De Gauguin à Brel, de Stevenson à Melville, les îles Marquises ont fasciné les plus grands artistes. L'exposition leur rend hommage, à travers 300 pièces et œuvres témoignant de la force d'une culture qui a su traverser les époques et dompter l'histoire.
« Étrangement humain », jusqu'au 13 novembre 2016
 Comment l'inanimé devient-il animé ? Comment l'homme instaure-t-il une relation insolite ou intime avec des objets ? Nombreux sont les objets qui ont un statut plus proche de celui d'une personne ou d'une créature que d'un simple objet. Objets d'art – occidental ou non occidental, populaire ou contemporain –, ou produits high tech – robots, machines, etc. – se voient régulièrement attribuer, dans leur utilisation, des capacités d'action insoupçonnées, qui en font des quasi-personnes. Comme l'enfant qui voue une passion à son doudou ou celui qui peste contre son ordinateur ou son mobile en lui reprochant d'être incompetent ou têtue. Comme le chamane qui convoque les esprits à travers une statuette prenant les traits des dieux.
« Jacques Chirac ou le dialogue des cultures », du 21 juin au 9 octobre 2016
 L'exposition dresse le portrait culturel de l'ancien Président de la République, qui fut à l'origine du musée du quai Branly. Ou comment les fils d'un destin personnel croisent ceux de l'histoire des civilisations extra-européennes.
 Ce portrait culturel dressé à l'occasion du dixième anniversaire du musée permet de (re)découvrir la passion de l'ancien Président de la République pour l'Asie, et pour le Japon en particulier, ou son intérêt méconnu pour les arts précolombiens, mis à nu lors de l'exposition « Taïno » de 1994 au Petit Palais.

- Au musée Jacquemart-André, www.musee-jacquemart-andre.com
« L'atelier en plein-air. Les Impressionnistes en Normandie », jusqu'au 25 juillet 2016
 Une cinquantaine d'œuvres prestigieuses, issues de collections particulières et d'institutions européennes et américaines majeures, qui retrace l'histoire de l'Impressionnisme, de ses peintres précurseurs aux grands maîtres.
- Au musée Picasso-Paris, www.museepicassoparis.fr/
« Picasso. Sculptures », jusqu'au 28 août 2016
- A la Cité des Sciences et de l'Industrie (la Villette),
« Darwin, l'original », jusqu'au 31 juillet 2016
 Réalisée en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle, l'exposition « Darwin, l'original » entend renouer avec la pensée - souvent mal interprétée - de Charles Darwin, en expliquant la démarche du scientifique et les notions qui fondent sa théorie de l'évolution.
- Au musée national d'histoire de l'immigration, www.histoire-immigration.fr/musee
« Affiches contre le racisme », jusqu'au 5 juin 2016
 Une sélection d'affiches sur l'histoire du racisme, de l'antisémitisme et des mobilisations antiracistes.
« Frontières », jusqu'au 3 juillet 2016
 Pour comprendre le rôle et les enjeux contemporains des frontières dans le monde. Documents et témoignages ponctuent un parcours d'expériences singulières qui humanisent la perception des circulations.
- Au Mémorial de la Shoah, www.memorialdelashoah.org/
« Après la Shoah. Rescapés, réfugiés, survivants (1944-1947) », jusqu'au 30 octobre 2016
 Après la catastrophe, la libération de l'Europe et la fin de la Seconde Guerre mondiale soulèvent un immense sentiment de soulagement, de joie, d'espoir. Pourtant, le retour à une vie normale semble à peine possible pour les Juifs d'Europe qui ont pu échapper à la destruction générale organisée par les nazis et leurs complices locaux. Malgré tout, les rescapés aspirent tous à retrouver leurs proches, retourner chez eux ou trouver un refuge, reprendre une activité, imaginer à nouveau un avenir. Ici ou ailleurs. L'incertitude et le chaos règnent cependant partout.
« Femmes en résistance », jusqu'au 30 septembre 2016
 La publication par les éditions Casterman de la série d'albums dédiée aux femmes résistantes pendant la Seconde Guerre mondiale, dont le dernier est consacré à la résistante française Mila Racine, est une double occasion : rendre hommage aux résistantes juives et saluer la vivacité de la création graphique et éditoriale de la bande dessinée historique.
 Ces femmes luttèrent contre l'ennemi, tant en France que dans l'Europe occupée, les camps de concentration et les centres de mise à mort. Cette exposition revient sur un pan longtemps occulté par l'historiographie officielle.
- Au musée des Archives nationales (Hôtel de Soubise), www.archives-nationales.culture.gouv.fr
« Des voyageurs à l'épreuve du terrain - études, enquêtes, explorations (1800-1960) », jusqu'au 19 septembre 2016
 Aux yeux du grand public, les voyages scientifiques du passé apparaissent le plus souvent dans leur dimension héroïque. On imagine volontiers l'explorateur affrontant mille dangers et parcourant d'énormes distances pour parvenir à ses fins. Ces découvertes sont rarement le fait d'un homme seul. Pour préparer et mener à bien son voyage, l'explorateur bénéficie de soutiens financiers, de conseils scientifiques, techniques ou méthodologiques, et surtout de la collaboration d'assistants, de guides, d'interprètes, de porteurs. Le voyage s'inscrit lui-même dans un contexte qui est loin d'être anodin et qui a eu une forte influence tant dans sa conception que sur ses objectifs : enjeux scientifiques, visées impérialistes, intérêts économiques. Cette exposition entend lever le voile sur cet « envers du décor » des voyages scientifiques ou documentaires entrepris depuis la France entre 1800 et 1960. Elle s'organise

autour des trois temps du voyage : sa préparation, son déroulement et ses retombées scientifiques, politiques ou médiatiques.

- Au Musée de la marine, place du Trocadéro, www.musee-marine.fr/
« **Dans les mailles du filet. La pêche, état de santé** », jusqu'au 26 juin 2016 (voir la Lettre n°2)

... et ailleurs

- A Metz, **centre Pompidou** www.centrepompidou-metz.fr/sublime-les-tremblements-du-monde

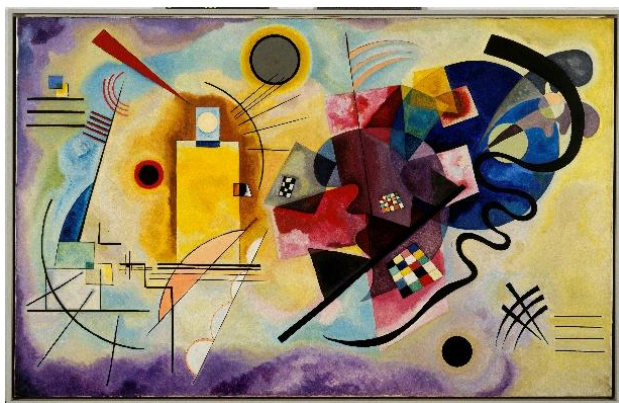
« **Sublime. Les tremblements du monde** », jusqu'au 5 septembre 2016

Frisson, sidération, « délicieuse horreur », autant de mots pour qualifier l'expérience du sublime – cette singulière sensation d'attraction mêlée d'effroi que nous éprouvons face aux déchaînements et à la puissance des éléments. Née au cœur du XVIII^e siècle, cette notion esthétique et philosophique offre le fil conducteur d'une relecture de l'histoire que l'humanité entretient avec la nature. Rassemblant une centaine d'artistes, architectes et cinéastes internationaux, « Les tremblements du monde » propose un dialogue entre des œuvres anciennes et contemporaines explorant cet attrait ambivalent, persistant pour la « Nature trop loin » et les catastrophes.

« **Musicircus** », jusqu'au 17 juillet 2016

Dans la continuité de « *Phares* », l'exposition « *Musicircus* » met en valeur une quarantaine d'œuvres majeures de la collection du Centre Pompidou. L'exposition interroge la pratique d'artistes célèbres, musiciens amateurs (Vassily Kandinsky jouait du violon) ou mélomanes (Sol LeWitt possédait des centaines d'enregistrements dans sa collection), dont l'œuvre a été influencé par la musique. Le projet met en lumière le caractère primordial des notions de rythme dans la naissance de l'abstraction ainsi que les correspondances entre écritures plastiques et

musicales à l'aube du minimalisme. Parmi les chefs-d'œuvre exposés, le public admirera la toile *La Noce* de Marc Chagall, la reconstitution du « Salon de réception » par Vassily Kandinsky pour l'exposition de la *Juryfreie Kunstschau* au Glaspalast de Berlin en 1922, ou encore le majestueux mobile d'Alexander Calder, 31 janvier.



Vassily Kandinsky, *Jaune-rouge-bleu*, 1925

- A Lens, **musée du Louvre - Lens**, www.louvrelens.fr/

« **Charles Le Brun. Le peintre du Roi-Soleil** », jusqu'au 29 août 2016

Le Rubens français ! Comme Delacroix pour le Romantisme ou Monet pour l'Impressionnisme, Charles Le Brun incarne à lui seul l'art d'une époque : le Grand Siècle, ce 17^e siècle considéré comme un apogée de l'art français, qui rayonne à travers toute l'Europe.

L'exposition rend hommage au talent éclectique de Le Brun, à travers des peintures aux sujets historiques, mythologiques ou religieux, de grandes sculptures issues du parc de Versailles, de vigoureux dessins, d'immenses tapisseries, du mobilier précieux et de très rares éléments de décor provenant de résidences aristocratiques.

Au total, 235 chefs-d'œuvre sont réunis à Lens, dans une scénographie restituant aussi bien la grandeur du style Louis-Quatorzien que la nature intime des productions tardives de l'artiste. D'autres sont des révélations récentes, comme le *Sacrifice de Polyxène* découvert à Paris en 2012 dans la suite Coco Chanel, lors de la rénovation de l'hôtel Ritz.

- A Marseille, **MuCEM**, www.mucem.org/fr/au-programme/expositions

« **Picasso, un génie sans piédestal** », jusqu'au 26 août 2016

une grande exposition de 270 œuvres qui s'attache à montrer comment Picasso, tout à la fois inscrit dans son époque et attaché à ses racines, a nourri son travail d'influences issues des arts et traditions populaires.

« **Jean Genet. L'échappée belle** », jusqu'au 18 juillet 2016

Il y a trente ans disparaissait Jean Genet, le plus flamboyant et le plus rebelle des écrivains du XX^e siècle. A ce poète de la liberté et de l'ailleurs, qui commença son œuvre en prison et l'acheva sur les rives du Jourdain, le MuCEM rend hommage par une exposition qui s'enracine dans ce territoire qu'il aimait plus que tout autre, la Méditerranée : point de fuite de l'Europe et ouverture sur l'Afrique et le Moyen-Orient. Pôle magnétique de sa trajectoire, la Méditerranée offre à Genet la chance d'une "échappée belle".

- A Brest, Musée national de la Marine, www.musee-marine.fr/content/brest-port-de-la-liberte

« **Brest - Port de la Liberté. Au temps de l'indépendance américaine** »,

du 10 juin 2016 au 30 avril 2017

En amont des commémorations du centenaire du débarquement des Américains à Brest en 1917, cette exposition rappelle les liens forts tissés entre notre pays et les Etats-Unis. Elle retrace l'engagement de la France de Louis XVI dans la guerre opposant les colonies d'Amérique du Nord à la Grande-Bretagne de 1775 à 1783 et met en lumière le rôle stratégique joué alors par le port de Brest.

• **Nom - prénom :**

• **Adresse :**
.....

Tél :

Mél :

Etablissement :
(facultatif)

Association : ☐ APHG ☐ AAMRDI

Autre ?

Souhaitez-vous adhérer à ☐ l'APHG ? ☐ l'AAMRDI ?

• **Au choix (cocher les cases correspondantes) :**

- 1- ☐ je m'inscris pour les deux journées
 ☐ avec la demi-pension => 50 €
 ☐ sans la demi-pension => 18 €
 ☐ je désire une chambre simple (supplément => 19 €)

- 2- ☐ je m'inscris seulement pour l'après-midi du vendredi 10 juin
 ☐ avec le repas du soir => 20 €
 ☐ sans le repas du soir => 5 €

- 3- ☐ je m'inscris seulement pour la journée du samedi 11 juin => 18 €
 Début à 9h, école de Beauvallon – commune de Dieulefit
 Compter 169 km et 2h15 de trajet en voiture depuis Grenoble
 (source www.viamichelin.fr)

N.B. : - le repas de samedi midi, n'est pas inclus (pique-nique tiré des sacs conseillé).
 - les draps en demi-pension sont fournis
 (pas le linge de toilette, sauf supplément à régler sur place).

Je règle la somme de €, par chèque, à l'ordre de *APHG-Grenoble*.

• **Proposition de covoiturage :**

- ☐ Je propose places de covoiturage au départ de
 le vendredi ☐ le samedi ☐
- ☐ Je souhaite recevoir des propositions de covoiturage (selon possibilités)
 le vendredi ☐ le samedi ☐

⇒ **Bulletin et chèque à renvoyer à**

Chantal Maziou - 151 avenue Jean Perrot - 38100 Grenoble
tél. 04.76.62.92.59 cmaziou@gmail.com